



## **PROCES - VERBAL**

**de la séance du Conseil Communal de Renens  
du jeudi 19 juin 2014, à 19h00  
à la Salle de Spectacles**

**9<sup>ème</sup> séance – 2013 / 2014**



## Séance du jeudi 19 juin 2014

### Présidence de M. Gérard Duperrex, Président

*Mesdames et Messieurs les conseillères et les conseillers, je vous souhaite la bienvenue à cette cinquième séance de l'année 2014 qui correspond à la 9<sup>ème</sup> et la dernière de la session 2013-2014 de notre Conseil communal. Le Bureau et Madame la secrétaire vous souhaitent également la bienvenue.*

*J'adresse mes cordiales salutations à Madame la Syndique, Mesdames et Messieurs les Municipaux, à notre huissier, à notre secrétaire suppléante, aux représentants de la presse et à toutes les personnes qui se sont déplacées pour assister à notre séance depuis le balcon de notre salle et je salue particulièrement notre Secrétaire communal, M. Nicolas Servageon, ainsi que d'autres personnes de l'Administration. Je vous remercie aussi, chers téléspectateurs, qui nous faites l'honneur de suivre nos débats derrière votre écran, je vous remercie de votre fidélité. Et pour ma dernière séance, je tiens à remercier toutes les personnes qui m'ont envoyé un message ou qui m'ont interpellé dans la rue. Je suis fier de passer environ tous les mois à la télévision, je ne suis pas une star mais je suis un simple citoyen qui préside le Conseil communal de la Ville de Renens. J'adresse également mes salutations à toute l'équipe de Sonomix, ainsi qu'à M. Cardinaux de la société Maxximum S.A., en charge du son, qui sont fidèles au poste.*

*Je vous informe que la séance de notre Conseil sera retransmise aux dates suivantes:*

- *Vendredi 20 juin 2014 à 20h00*
- *Samedi 21 juin 2014 à 14h00*
- *Dimanche 22 juin 2014 à 18h00*

*A ce sujet, je vous informe d'une lettre, qui a été envoyée à la Municipalité, relative à l'arrêt de la diffusion du canal Info Boisy en analogique sur le télé-réseau.*

*"Madame la Syndique, Mesdames, Messieurs,*

*Conformément à la discussion que nous avons eue au printemps 2011 et nous référant au point 5 du préavis N° 107-2011, nous vous confirmons, par courrier, que nous cesserons définitivement la diffusion de canal Info Boisy TV C69 en analogique sur notre réseau, le 30 juin 2014.*

*Cette décision est nécessaire, afin de nous permettre d'utiliser le canal précité pour la diffusion des nouveaux programmes numériques.*

*Vu ce qui précède, dès la date susmentionnée, la retransmission des séances du Conseil communal de Renens sera disponible en numérique DVS (TNT) sur le canal Info de Boisy TV.*

*Tout en vous remerciant par avance de l'attention que vous porterez à la présente, nous vous prions de croire, Madame la Syndique, Mesdames, Messieurs, à l'assurance de notre considération distinguée."*

*Je vous remercie de bien vouloir prendre note de cette information.*

*Vous pourrez également retrouver cette séance sur le site Internet de la Ville de Renens qui vient d'être rénové. Bravo et merci aux personnes qui ont œuvré pour la rénovation de ce site.*

*Le quorum étant largement atteint, je déclare cette séance ouverte.*

Conformément à l'article 65 du Règlement de notre Conseil, 64 conseillers communaux ont signé la liste de présence.

Sont excusé(e)s: Mmes Maud Catillaz, Sandra Martins, Victoria Ravaioli-Thibaud et Gerarda Romano-Giorno ainsi que MM. Hasan Dinç, Florian Gruber, Alberto Mocchi et Eugène Roscigno

Sont absent(e)s: Mme Solmaz-Rosa Korkmaz ainsi que MM. Ricardo Gaspar, Frédéric George, Armando Mateus, Pascal Montemari, Roberto Russo, Fatmir Sadiku et Abdullah Tabib

## **1. Adoption de l'ordre du jour**

Après s'être assuré que l'ordre du jour ait été envoyé dans les délais à tous les conseillères et conseillers, M. le Président annonce qu'il a reçu:

- Le dépôt d'un postulat par M. Aso Piroti intitulé "Pourquoi se naturaliser? La Suisse et moi, nous sommes profondément liés l'une à l'autre par notre histoire".
- Le dépôt d'un postulat par M. Gian-Luca Ferrini intitulé "Agir en faveur du logement existant et des liens entre générations".
- Le dépôt d'un postulat par Mme Nicole Divorne intitulé "Prévention en milieu scolaire, mais que fait la Police?".
- Une résolution relative à la Coop de Florissant.
- Une interpellation de M. Richard Neal intitulée "De l'activité physique, du sport, toute l'année".
- Une interpellation de Mme Myriam Coleman intitulée "Qualité du tri des déchets".

Ces interventions seront traitées prioritairement au point N° 16 de l'ordre de jour.

M. le Président ouvre la discussion sur cet ordre du jour.

La parole n'étant pas demandée, M. le Président soumet l'ordre du jour aux membres du Conseil.

L'ordre du jour est accepté à l'unanimité.

### Ordre du jour de la séance du Conseil communal du 19 juin 2014

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du procès-verbal de la séance du Conseil communal du 08 mai 2014
3. Démission / Assermentation
4. Communications de la Présidence
5. Communications de la Municipalité
  - Réponse à l'intervention de Mme la Conseillère communale Patricia Zurcher Maquignaz "Pour l'achat et l'envoi des brochures easyvote aux jeunes et aux nouveaux bourgeois de Renens".

- Réponse à l'interpellation de Mme la Conseillère communale Suzanne Sisto-Zoller relative aux besoins des personnes à mobilité réduite.
- 6. Communications éventuelles de la Commission des finances
- 7. Communications éventuelles de la Commission d'urbanisme et d'aménagement du territoire (CUAT)
- 8. Communications éventuelles de la Commission des affaires régionales et intercommunales (CARIC)
- 9. Rapport(s) éventuel(s) des membres des conseils intercommunaux – art. 40, lettre g du Règlement du Conseil communal
- 10. Changement dans la composition des commissions permanentes et commissions intercommunales
- 11. **Comptes communaux – Exercice 2013**
  - a) de la Commission intercommunale de Mèbre-Sorge
  - b) de la Commission intercommunale de la Station d'épuration des eaux usées et de traitement des boues de l'agglomération lausannoise "STEP" de Vidy
  - c) de la Commune de Renens

*Rapport de la Commission des finances (COFIN) sur la vérification des comptes communaux – Mme Véronique Bovey-Diagne, Présidente de la COFIN*
- 12. **Gestion – Exercice 2013**

*Rapport de la Commission de gestion (COGEST) – Adoption de la gestion – Mme Simone Szenyan Reymond, Présidente de la COGEST*
- 13. **Rapport de commission – Postulat** de Mme Line Rouyet et M. Oumar Niang intitulé "Pour un espace culturel au Centre-Ville de Renens"  
*M. Jacques Berthoud, Président-rapporteur*
- 14. **Rapport de commission – Préavis N° 53-2014** – Préavis No 38-2013 – Hôtel de Ville, bâtiment administratif rue de Lausanne 35, installation d'un ascenseur et aménagements intérieurs divers – Crédit complémentaire pour l'aménagement et la création d'un poste de base pour le corps de la Police de l'Ouest lausannois (POL)  
*M. Eric Aeschlimann, Président-rapporteur*
- 15. Dépôt de préavis – Discussion préalable
  - Préavis N° 54-2014 – Adoption d'un règlement concernant le subventionnement des études musicales  
*Présidence: Parti socialiste*
  - Préavis intercommunal N° 55-2014 – Réhabilitation du collecteur intercommunal de la Mèbre à Chavannes-près-Renens – Secteur Blancherie/Concorde  
*Présidence: Fourmi rouge*
- 16. Motions, postulats, interpellations
  - Développement du postulat de Mme Elodie Golaz Grilli intitulé "Fête des écoles: Lausanne, Prilly... Et Renens alors?"
- 17. Questions, propositions individuelles et divers
- 18. Allocutions

## 2. Adoption du procès-verbal de la séance du Conseil communal du 08 mai 2014

M. le Président ouvre la discussion sur le procès-verbal de la séance du Conseil Communal du 08 mai 2014.

La discussion n'étant pas demandée, le procès-verbal est soumis à l'approbation du Conseil communal.

C'est à l'unanimité que le procès-verbal est accepté.

M. le Président remercie Mme Yvette Charlet pour son travail ainsi que Mme Agathe Barreau pour son travail de relecture.

## 3. Démission - Assermentation

Faisant suite à l'annonce faite, lors de la séance du Conseil du 08 mai 2014, de la démission de notre Conseil de M. Christophe Kocher, du groupe PS, il va être procédé à l'assermentation de M. Radovan Bila.

M. le Président prie M. Radovan Bila de bien vouloir s'avancer devant l'assemblée et invite les membres du Conseil communal, de la Municipalité ainsi que le public à se lever pour la prestation de serment.

Après avoir donné lecture de la formule du serment M. le Président prie M. Radovan Bila de lever la main droite à l'appel de son nom et de s'engager en répondant par "*Je le promets*".

Serment:

**«Vous promettez d'être fidèle à la Constitution Fédérale et à la Constitution du Canton de Vaud, de maintenir et de défendre la liberté et l'indépendance du Pays.**

***Vous promettez d'exercer votre charge avec conscience, diligence et fidélité, de contribuer au maintien de l'ordre, de la sûreté et de la tranquillité publics, d'avoir dans tout ce qui sera discuté, la justice et la vérité devant les yeux, de veiller à la conservation des biens communaux et de remplir avec intégrité et exactitude les diverses fonctions que la loi vous attribue ou pourra vous attribuer.» (Art. 9 LC)***

- **M. Radovan Bila – *Je le promets***

M. le Président félicite M. Radovan Bila pour son assermentation, lui remet son enveloppe et lui souhaite la bienvenue au sein du Conseil communal de la Ville de Renens.

M. le Président ouvre la discussion.

La parole n'étant pas demandée, M. le Président clôt la discussion.

#### 4. Communications de la Présidence

##### ❖ Votations fédérale et cantonale du 18 mai 2014

##### Résultats - Votation fédérale

1. Arrêté fédéral du 19 septembre 2013 concernant les soins médicaux de base (contre-projet direct à l'initiative populaire "Oui à la médecine de famille")

Electeurs inscrits	Cartes de vote reçues	Bulletins rentrés	Blancs	Nuls	Valables	OUI	NON	Participation
7'925	3'820	3'798	99	11	3'688	3'381	307	47.92%

2. Initiative populaire du 20 avril 2011 «Pour que les pédophiles ne travaillent plus avec des enfants»

Electeurs inscrits	Cartes de vote reçues	Bulletins rentrés	Blancs	Nuls	Valables	OUI	NON	Participation
7'925	3'820	3'798	86	14	3'698	2'490	1'208	47.92%

3. Initiative populaire du 23 janvier 2012 «Pour la protection de salaires équitables (Initiative sur les salaires minimum)»

Electeurs inscrits	Cartes de vote reçues	Bulletins rentrés	Blancs	Nuls	Valables	OUI	NON	Participation
7'925	3'820	3'798	119	11	3'668	1'495	2'173	47.92%

4. Loi fédérale du 27 septembre 2013 sur le fonds d'acquisition de l'avion de combat Gripen (Loi sur le fonds Gripen)

Electeurs inscrits	Cartes de vote reçues	Bulletins rentrés	Blancs	Nuls	Valables	OUI	NON	Participation
7'925	3'820	3'798	108	12	3'678	1'070	2'608	47.92%

##### Votation cantonale du 18 mai 2014

Electeurs inscrits	Cartes de vote reçues	Bulletins rentrés	Blancs	Nuls	Valables
7'925	3'820	3'798	23	30	3'745

1a. Initiative populaire "Sauver Lavaux" qui propose de modifier la loi du 12 février 1979 sur le plan de protection de Lavaux

Suffrages initiative			
Sans réponse	OUI	NON	Participation
202	1'268	2'275	47.92%

1b. Contre-projet du Grand Conseil modifiant la loi sur le plan de protection de Lavaux du 12 février 1979

Suffrages contre-projet			
Sans réponse	OUI	NON	Participation
346	2'399	1'000	47.92%

1c. Question subsidiaire: si l'initiative et le contre-projet sont acceptés par le peuple, est-ce l'initiative ou le contre-projet qui doit entrer en vigueur?

Suffrages question subsidiaire			
Sans réponse	Initiative	Contre-projet	Participation
296	1'079	2'370	47.92%

*Voilà les résultats de ma dernière votation en tant que président du bureau électoral pour cette 3<sup>ème</sup> année de la législature 2013-2014. Je tiens à remercier les membres du Bureau qui ont participé aux diverses votations ainsi qu'à l'administration communale. Je peux constater un très beau pourcentage de participation, plus ou moins identique lors des dernières votations, soit 49.98% et 47.92%. Un grand merci aux citoyens et citoyennes qui se rendent aux urnes.*

#### ❖ Réouverture de la piscine de Renens - AquaSplash

*Je vous informe que j'ai reçu une lettre de la Société Coopérative de la Piscine de Renens concernant la réouverture. Je me permets de vous la lire.*

*"Monsieur le Président.*

*Les travaux de rénovation et l'amélioration de la piscine de Renens sont en voie d'être terminés et nous avons fixé la réouverture des installations au samedi 28 juin 2014.*

*Pour diverses raisons, liées aux finitions des détails, soit des impératifs de marketing et de publicité, l'inauguration officielle aura lieu à l'ouverture de la saison prochaine, en mai 2015.*

*Cependant, le 28 juin 2014, une petite partie officielle aura lieu à 11h00 et vous y êtes cordialement invité, ainsi que tous les membres du Conseil communal.*

*L'entrée à la piscine sera libre de 9h30 à 12h00.*

*Nous vous remercions de bien vouloir informer les membres du Conseil communal de cette invitation lors de leur prochaine séance et nous réjouissons d'ores et déjà de vous accueillir à AquaSplash rénové et amélioré.*

*Avec nos meilleures salutations."*

#### ❖ **Carnet noir**

*Suite au décès de Mme Roseline Ruchet qui fut membre de notre Conseil durant trois législatures, le Bureau a envoyé un petit mot à M. Serges Ruchet qui nous a répondu.*

*"Suite au décès de Roseline Ruchet, ancienne Conseillère communale, je suis profondément touché par votre témoignage de sympathie, je vous exprime toute ma reconnaissance."*

#### ❖ **Pétition**

*Je vous informe que j'ai reçu une pétition concernant la fermeture de la Coop de Florissant à Renens. Je vous donne des détails de cette pétition.*

*"Monsieur le Président du Conseil communal de communal de Renens,*

*Par la présente, nous vous remettons une pétition comportant 796 signatures au 17 mai 2014, récoltées en 6 jours. La récolte se poursuit et nous nous permettrons de vous faire parvenir le solde des feuilles de signature ultérieurement.*

*Cette pétition exprime une indignation au fait que le Coop de florissant ferme au mois d'août sans aucune annonce ou information préalable alors que de très nombreux clients du quartier et de passage sont fidèles à cette Coop, pour certains depuis des décennies. Cette fermeture est vécue comme une marque de mépris de d'abandon, surtout au sein de nos aînés, qui sont les plus vulnérables au sein de notre société. Ils formeront pourtant bientôt un tiers de notre population et sans doute près de la moitié du potentiel électoral.*

*Le laisser ouvert? Pourquoi pas? A-t-on seulement songé à cette possibilité? Quelles stratégies sont à l'origine de cette fermeture? Des stratégies dénuées de sens social.*

*On peut en effet se demander si la décision de fermeture de ce magasin répond objectivement au besoin d'assurer l'existence de la société Coop et si elle est vraiment conforme à ses principes et à ses statuts.*

*Nous espérons vivement que le message de cette pétition sera suivi d'un acte de la Municipalité de Renens, d'un acte de solidarité envers des habitants d'un quartier qui utilisent depuis tant d'années ce commerce de proximité.*

*Par avance, les centaines de signataires remercient la Municipalité de bien vouloir insister auprès de la Société coopérative pour qu'elle envisage de maintenir ce commerce.*

*Veillez agréer, Monsieur le Président du Conseil communal, l'expression de notre très haute considération."*

*J'ai reçu la deuxième lettre suivante:*

*"Monsieur le Président du Conseil communal,*

*Par la présente, nous vous remettons, comme nous l'avions annoncé dans notre courrier de remise de la pétition précitée, une série de 55 feuilles regroupant 539 signatures supplémentaires.*

*Le total du nombre de signataires de notre pétition pour demander le maintien de la Coop de Florissant atteint donc 1335 personnes.*

*Veillez agréer, Monsieur le Président du Conseil communal, l'expression de notre très haute considération."*

*Cette pétition sera transmise pour examen à la Commission de pétitions.*

### **❖ Représentations**

*J'ai participé aux événements suivants:*

- *Le 15 mai 2014 à la Salle de spectacles de Renens, à la Comédie musicale «Grease» jouée par les élèves de l'établissement secondaire. Une soirée magnifique, bravo les jeunes de votre spectacle.*
- *Le 16 mai 2014 au Colloque de la coordination des villes de Suisse Romande à Vevey. Le sujet était Espaces verts et nature en ville. Journée très intéressante; juste une petite remarque que certaine ville se mettent à implanter des ruches comme notre ville de Renens.*
- *Le 20 mai 2014 à une soirée d'échange réunissant les responsables de corps législatifs des trois niveaux sur invitation du Président du Grand Conseil avec la participation de M. André Bugnon, Conseiller National et ancien président de ce conseil.*
- *Le 24 mai 2014 à la Fête des communautés 2014 ayant lieu à l'Église St-François ainsi qu'au Foyer St-Famille. Jolie ambiance avec divers pays qui présentaient les produits de leurs régions.*
- *Le 26 mai 2014 à la découverte d'UniverCité, le nouveau laboratoire communautaire à Renens. L'Administration générale de Renens vous a envoyé à vous tous un communiqué de presse de à ce sujet.*
- *Le 4 juin 2014 au Forum de l'Observatoire de la sécurité, qui s'est tenu à la buvette de la salle de spectacles. Je me permets de relever, suite à l'article paru dans 24Heures du vendredi 6 juin 2014 qui était très juste, que ce forum a attiré moins de 10 personnes. A croire que la sécurité n'inquiète plus autant la population qu'auparavant. Comme l'a cité Madame la syndique, la dernière fois que nous avons organisé un forum sur la sécurité, c'était plein de monde!  
*Je tiens à remercier les deux membres de notre Conseil d'y avoir participé. Bravo à M. Leyvraz qui est venu avec ses deux bâtons à pied depuis son domicile.**
- *Le 13 Juin 2014 au magnifique Festival TARMAC et je félicite le comité d'organisation pour leur premier Festival qui était super. Bonne chance pour 2016.*
- *Le 17 Juin 2014 à la Fête des Aînés de Renens, à la salle de spectacle, avec Françoise Frelat accompagnée par ses musiciens. Super après-midi avec un joli spectacle et près de 600 personnes y ont assisté avec un copieux buffet offert par la Commune de Renens après la représentation.*

- *Le 21 Juin 2014 aux 50 ans du Club Philatélique de Renens, au refuge de Renens.*

*De plus, je participerai également aux manifestations suivantes:*

- *Les 28,29 et 30 juin, pour la fin de mon mandat, à l'Abbaye de Renens.*
- *Et sans oublier le 1er juillet 2014 à la passation des pouvoirs.*

#### ❖ **PolOuest**

*Le Bureau du Conseil a reçu le rapport de la gestion de la PolOuest. Celui-ci est disponible sur demande auprès de Madame la Secrétaire.*

#### ❖ **Séance du 04 septembre 2014**

*La séance du 04 septembre 2014 débutera à 19h00. En effet, M. Pierre Imhof, chef de projet de Métamorphose, viendra présenter aux membres du Conseil le projet de patinoire et de piscine de Malley.*

*A l'instar de qui s'est fait pour d'autres présentations une pause-sandwichs sera prévue et un jeton séparé sera attribué.*

#### ❖ **Préavis N° 47-2014 intitulé " Modification du Règlement du Conseil communal tenant compte en particulier des adaptations de la Loi sur les Communes entrée en vigueur au 1er juillet 2013.**

*Monsieur Nicolas Freymond Président de la commission va nous donner quelques informations sur le travail de cette commission*

- **M. Nicolas Freymond**, Président de la Commission chargée d'étudier le préavis N° 47-2014

*Monsieur le Président,  
Mesdames, Messieurs, cher-e-s collègues,*

*Je vais faire appel à votre mémoire, mais rassurez-vous à seulement court ou moyen terme.*

*Lors du Conseil de janvier dernier, vous avez confié le préavis 47 à la commission que j'ai l'honneur de présider. Vu le temps écoulé, la commission a estimé qu'il fallait informer le Conseil de l'avancement de ses travaux. Ce que je vais faire ici brièvement.*

*Pour rappel, la commission a reçu le mandat d'élaborer un projet de nouveau règlement du Conseil communal qui soit conforme à la nouvelle loi sur les communes. L'automne dernier, lors de la rencontre annuelle entre le bureau, la Municipalité et les président-e-s de groupes et de partis politiques, il avait été convenu que l'on s'en tiendrait à une mise à jour ou mise en conformité du règlement actuel, éventuellement accompagnée de quelques modifications visant à résoudre des problèmes ponctuels. Il ne s'agissait en aucun cas de refondre totalement un règlement qui, pour l'essentiel, vous en conviendrez sans doute, donne satisfaction à tout le monde. La commission s'en est tenue strictement à son mandat.*

*Après huit séances, elle a adopté jeudi dernier à l'unanimité un avant-projet de règlement qui a été transmis aujourd'hui même au Service cantonal des communes pour examen. La réponse du SECRI est attendue pour fin septembre-début octobre. Le temps d'apporter les corrections nécessaires, le projet définitif devrait pouvoir être soumis au Conseil d'ici la fin de*

*l'année. Dans le cas contraire, le Conseil sera naturellement informé du retard et de ses causes.*

*Pour conclure, je préciserai que ce délai, soit le fait que la Commission ait entamé ces travaux début février et que nous ayons "seulement" adopté l'avant-projet de règlement la semaine dernière, ne doit pas vous inquiéter puisque nous sommes largement dans les temps, si nous nous comparons aux autres communes, puisque toutes les communes du Canton de Vaud ont à effectuer le même travail. Et si, nous avons pu tenir ce délai en seulement huit séances de travail de 2h00 à 2h30 chacune, c'est, et il faut bien le relever, grâce au concours efficace, compétent et déterminant du Secrétariat municipal qui est représenté dans la Commission par M. le Secrétaire municipal Nicolas Servageon et de son assistant M. Andrea Rombaldi. Je pense qu'il faut le relever car ce travail nous aurait pris plus de temps si nous n'avions pas pu bénéficier de leur compétence.*

*Je vous remercie pour votre attention.*

M. le Président remercie M. Nicolas Freymond pour ces explications et transmet la parole à M. Gian-Luca Ferrini, Président du groupe socialiste pour une information.

- **M. Gian-Luca Ferrini, PS**

*Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs,  
Chers Collègues,*

*Une petite information pour vous annoncer que M. Michele Scala, suite à son élection à la Présidence du Conseil, démissionne de son rôle de président du Parti socialiste, ceci pour garantir une totale impartialité lors de sa présidence, et que l'assemblée du Parti socialiste a élu Mme Patricia Zurcher Maquignaz au poste de Présidente de la section.*

- ❖ **M. Jean-Pierre Rouyet**

*Suite au communiqué de la Municipalité du 11 juin 2014 concernant l'état de santé de M. Jean-Pierre Rouyet, Municipal, je me permets au nom du Conseil Communal de lui souhaiter un prompt rétablissement. Un petit mot lui sera envoyé par le Bureau.*

Monsieur le Président ouvre la discussion sur les communications de la Présidence.

La parole n'étant pas demandée, la discussion sur les communications de la Présidence est close.

## **5. Communications de la Municipalité**

*Nous avons reçu les communications écrites N° 9-2013/2014 de la Municipalité ainsi que les réponses écrites suivantes:*

- *Réponse à l'interpellation de Mme la Conseillère communale Patricia Zurcher Maquignaz "Pour l'achat et l'envoi des brochures easyvote aux jeunes et aux nouveaux bourgeois de Renens".*

- Réponse à l'interpellation de Mme la Conseillère communale Suzanne Sisto-Zoller relative aux besoins des personnes à mobilité réduite.

Le Président demande à la Municipalité si elle a d'autres communications que celles que les conseillers ont reçues par écrit.

- **Mme Marianne Huguenin, Syndique**

*Monsieur le Président,  
Mesdames, Messieurs les Conseillers communaux,*

*Au nom de la Municipalité, j'ai le plaisir de vous saluer ainsi que tous les conseillers et les spectateurs présents, ce qui est glorieux ce soir d'été et de match, mais nous nous félicitons que vous soyez tous avec nous pour cette soirée de fin de l'année de législature !*

*J'aurai deux communications, puis il y aura une information de Mme Myriam Romano-Malagrifa concernant l'interpellation de Mme Patricia Zurcher Maquignaz "Un terrain de jeu et de sport provisoire à la Savonnerie", une information de M. Olivier Golaz, suivie d'une information de M. Jean-François Clément.*

*Ma première communication concerne le site internet que vous a signalé M. le Président. Il en est déjà fait mention dans le communiqué de la Municipalité que vous avez reçu, mais j'aimerais profiter d'annoncer également aux spectateurs ici présents et à ceux devant leur télévision que nous avons remplacé la semaine passée notre site internet [www.renens.ch](http://www.renens.ch), dont les premières pages dataient de 1999 !*

*La refonte du site internet a fait l'objet du préavis (27-2012, accepté fin 2012), et il est enfin prêt. Une application pour smartphone devrait suivre, mais vous en saurez plus en temps utile.*

*Pour l'instant, nous présentons un nouveau site qui reprend la ligne graphique de "Renens Carrefour d'idée" de notre Ville, qui se veut vivante et colorée. Nous espérons que vous trouverez facilement toutes les informations souhaitées dans les nouveaux menus thématiques.*

*Et rien qu'en regardant la première page (avec les Actualités, les communiqués, l'agenda, les événements phares), on se dit qu'il se passe vraiment plein de choses à Renens...*

*Ma deuxième communication est une réponse aux interventions de MM. les Conseillers communaux Eugène Roscigno et Daniel Rohrbach, respectivement lors des séances du Conseil communal du 13 mars et du 8 mai 2014, relatives à transmission de certains rapports et de rapports d'activité au Conseil communal et nous vous informons que, dorénavant :*

- *Lorsqu'un rapport "pris en connaissance" en séance de Municipalité est mentionné dans le communiqué de la Municipalité ou selon son importance, celui-ci sera transmis par le Secrétariat municipal au Bureau du Conseil ainsi qu'aux président-e-s des groupes politiques et des commissions de gestion et des finances.*
- *Par ailleurs, comme annoncé dans le rapport de gestion, le Secrétariat municipal tient à disposition pour consultation divers rapports d'activité (Lausanne Région, Inspection intercommunale des chantiers, Association Sécurité dans l'Ouest lausannois, etc.) lesquels peuvent aussi, pour la plupart, être consultés sur les sites internet respectifs.*

- **Mme Myriam Romano-Malagrifa, Conseillère municipale**

*Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers communaux,*

*Je tenais à transmettre une information relative à l'interpellation de Mme Patricia Zurcher Maquignaz. Bien que nous n'ayons pas encore pu chiffrer de façon détaillée les infrastructures sportives à mettre en place de façon provisoire sur le terrain de la Savonnerie et bien que la Municipalité doive encore se prononcer sur les différentes variantes, je peux cependant vous informer que nous mettrons en place un dispositif avant les vacances d'été.*

*Vraisemblablement, les jeunes du quartier pourront disposer jusqu'au début des travaux de la mise en double sens de l'Avenue du 14-avril d'un espace pour pratiquer du football et du tennis de table ainsi que tout autre sport se pratiquant sur un terrain avec deux buts (unihockey, handball, etc.).*

*La Municipalité recherche en effet le meilleur compromis entre des coûts acceptables et la non-pérennité des infrastructures.*

*Nous vous répondrons de façon circonstanciée et écrivez lors du prochain Conseil communal.*

*Je vous souhaite un tout bel été à tous.*

- **M. Olivier Golaz, Conseiller municipal**

*Monsieur le Président,  
Mesdames, Messieurs,*

*Comme vous l'avez sûrement tous lu au travers de la presse, la Police a investi différents endroits dans le secteur de la gare de Renens le mercredi 4 juin 2014.*

*Depuis plusieurs semaines, des nuisances et des incivilités étaient constatées dans le parc situé derrière la brasserie de la Gare à Renens. Lors des interventions, en soirée ou durant la nuit, pour troubles à l'ordre public, les policiers étaient régulièrement confrontés à des individus virulents. Plusieurs riverains du parc ont adressé des plaintes à la Municipalité. Cette problématique, traitée dans le cadre de l'Observatoire de la sécurité à Renens, a été prise en charge par un groupe de travail réunissant le secrétaire municipal, deux collaborateurs de la Police de l'Ouest lausannois, le chef du Service Environnement & Maintenance de la Ville de Renens ainsi que les travailleurs sociaux de proximité de Renens et Chavannes-près-Renens.*

*De leur côté, la Police de l'Ouest lausannois et la Police Cantonale Vaudoise ont mis sur pied une opération visant à déstabiliser le milieu. Cette action, qui a nécessité un dispositif policier important, a abouti à l'arrestation de plusieurs personnes soupçonnées de trafic de stupéfiants. Actuellement, les investigations se poursuivent sous la direction du procureur de service.*

*Si nous pouvons féliciter les forces de l'ordre pour cette opération qui montrent ces premiers effets positifs, l'Observatoire de la sécurité, avec l'appui des services communaux, veillera à entreprendre toutes les mesures nécessaires qui permettront de pacifier ce parc.*

- **M. Jean-François Clément, Conseiller municipal**

*Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs les Conseillers,*

*Lors du dernier Conseil, M. Richard Neal m'avait interpellé par rapport à l'existence de l'Espace-Jeune de la Chamberonne. En fait, nous avons versé une subvention et il s'étonnait que nous l'ayons versé compte tenu du fait que ce groupe aurait cessé ses activités. En fait, ce groupe se réorganise, il s'est déplacé et s'appelle maintenant Le Groupe des Jeunes des Chamberonne. Le projet reste le même, il se réorganise et nous aurons d'autres informations plus tard. Mais la subvention n'a pas été allouée inutilement.*

*De plus, en réponse à l'interpellation de M. Daniel Rohrbach qui faisait référence aux résidences secondaires, nous vous informons qu'un groupe de travail a été constitué avec M. Olivier Golaz, le SPOP et le Service des finances pour que, ensemble, nous vous rendions un rapport bien étoffé de ce qui a été fait et que nous puissions donner suite au suivi de ce dossier dans le rapport annuel que nous produisons. Merci pour votre attention.*

M. le Président ouvre la discussion sur les communications de la Municipalité.

- **M. Daniel Rohrbach, PS**

Réaction suite aux réponses de la Municipalité au sujet de l'interpellation relative aux résidences secondaires ainsi qu'à l'intervention relative à la transmission des rapports

*Bonsoir Chers Collègues,  
Madame la Syndique,  
Mesdames et Messieurs les Municipaux,  
Bonsoir Mesdames et Messieurs,*

*Je comprends M. Jean-François Clément lorsqu'il me dit qu'il n'a pas le temps de répondre, cela je le comprends parfaitement, donc je suis tout-à-fait prêt à lui octroyer un délai supplémentaire pour avoir une réponse complète.*

*Quant à la communication de Mme la Syndique concernant les rapports d'activité, je tiens à remercier la Municipalité de nous les avoir fait parvenir. Je n'ai qu'un seul regret, c'est que, concernant les Archives communales, les présidents de groupe et moi-même n'avons reçu que les pages 1, 3, 5 et 7. J'imagine que dans les pages 2, 4, 6 et 8 il doit y avoir des trucs que nous ne devons pas savoir... je ne sais pas. Merci beaucoup.*

### **Réponse de Mme Marianne Huguenin, Syndique**

*Toutes ces pages étaient complètement confidentielles, M. Rohrbach, nous les avons gardées pour nous... Non, nous vous enverrons l'entier et pas seulement les pages paires !.*

- **Mme Patricia Zurcher Maquignaz, PS**  
Réaction suite à la réponse de la Municipalité à l'interpellation intitulée "Un terrain de jeu et de sport provisoire à la Savonnerie"

*Je remercie Mme Myriam Romano et je reviendrai peut-être la prochaine fois sur des choses plus détaillées.*

- **Mme Patricia Zurcher Maquignaz, PS**  
Réaction suite à la réponse de la Municipalité à l'interpellation intitulée "Pour l'achat et l'envoi des brochures easyvote aux jeunes et aux nouveaux bourgeois de Renens"

*Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs les Municipaux,*

*Je vous remercie de la réponse faite à mon postulat Easyvote.*

*Je suis très contente, en effet, que la Ville de Renens ait décidé par ce nouveau biais d'encourager les jeunes à exprimer leur opinion, à ne pas laisser les autres décider pour eux, et à participer au bon fonctionnement de notre démocratie.*

*Toutefois, comme vous le relevez très justement dans votre réponse, cette mesure, de même que les divers projets et actions déjà mis en place par la Ville, ne seront sans doute pas suffisants. Il faudra donc continuer, à l'avenir, à trouver des moyens efficaces pour éveiller, puis entretenir la citoyenneté chez les jeunes.*

*J'encourage donc le service Culture, Jeunesse et Sports, par le biais de son délégué jeunesse notamment, à rester attentif à tout ce qui se prépare dans les villes alentours pour travailler dans ce sens et à exploiter pleinement les moyens de communication utilisés par les jeunes, ainsi que l'information par les pairs, qui n'a plus à faire ses preuves.*

*Merci.*

- **Mme Patricia Zurcher Maquignaz, PS**  
Réaction suite à la création du réfectoire scolaire au Nord des voies

*Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs les Municipaux,  
Chers collègues,*

*À la suite du passage d'un réfectoire à une APEMS au Nord des voies, j'étais intervenue en 2012 devant ce Conseil pour demander l'ouverture en parallèle d'un ou plusieurs réfectoires, car un certain nombre de familles avaient fait les frais de ce changement et il me paraissait important de différencier l'offre et de l'adapter aux besoins et aux moyens de toutes les familles.*

*L'expérience du réfectoire des Baumettes qui avait suivi n'a pas connu le succès escompté et on en a conclu, un peu rapidement peut-être, qu'il n'y avait pas de besoin d'une telle structure au Nord des voies.*

*Heureusement, le sondage effectué en 2013 est venu confirmer que ce besoin existe bel et bien désormais, horaire continu oblige, et c'est donc avec grand plaisir que j'ai appris*

*l'ouverture prochaine d'un nouveau réfectoire proposant des repas à un tarif unique et abordable pour toutes les familles dans la même salle paroissiale du Temple qui avait abrité le premier réfectoire. Je tiens à remercier la Municipalité d'avoir répondu rapidement à cette demande, de sorte que cette structure puisse fonctionner déjà à la rentrée 2014. Toutefois, comme l'a demandé M. Leyvraz lors du dernier Conseil, je souhaiterais moi aussi qu'un préavis a posteriori soit déposé pour cet objet afin de pérenniser son existence et de le mettre à l'abri, ainsi que les familles qui en bénéficieront, d'une nouvelle fermeture précipitée dans les années à venir.*

- **M. Gian-Luca Ferrini, PS**

Question relative au Communiqué de la Municipalité N° 9/2013-2014 / "Inauguration d'une nouvelle structure: UniverCité"

*Créative, innovante, accessible, multidisciplinaire, les valeurs qui fondent cette nouvelle structure UniverCité collent parfaitement avec celles de notre Ville et l'idée que le groupe socialiste a de ce genre de structure. Cette forme de soutien aux entreprises, au cycle initial de leur constitution, est particulièrement pertinente et mérite d'être encouragée. La collaboration avec Swissprinters AG et Cacib SA est remarquable et la preuve d'un partenariat public/privé intelligemment mené. Le PS salue cette initiative et remercie tous les acteurs. Merci.*

- **Mme Suzanne Sisto-Zoller, Fourmi rouge**

Réaction suite à la réponse de la Municipalité relative à l'interpellation au sujet des personnes à mobilité réduite

*Je remercie la Municipalité de sa réponse complète et détaillée.*

*Celle-ci répond favorablement aux demandes de pose de main-courantes à la Grande salle de Renens, bien que ce ne soit pas obligatoire au sens strict des lois et règlements.*

*En effet, il y a des personnes qui sont plus à l'aise sur des surfaces planes (comme une marche d'escalier où on peut poser le pied à plat) que sur la pente d'une rampe, mais qui auraient besoin d'un appui pour monter ou descendre des marches.*

*Tenir compte dans la mesure du possible des besoins différenciés des gens, c'est augmenter la convivialité. Donc, bravo pour la rampe PLUS la main-courante.*

*Il y a bien d'autres endroits où des améliorations seraient souhaitables, voire des mises aux normes, ne serait-ce que les deux escaliers reliant la place du marché à la rue du Midi. C'est pourquoi il est nécessaire de créer un moyen de communiquer avec les autorités compétentes sur ce sujet. La solution que vous nous proposez (de communiquer par voie de formulaire) est, à mon goût, minimaliste, mais je m'en contenterai. Nous allons créer un groupe de citoyens qui aideront les personnes à formuler leur demande et qui assureront le suivi de celles-ci.*

*Je suis donc satisfaite de la réponse.*

- **Mme Suzanne Sisto-Zoller, Fourmi rouge**  
Réaction au sujet de la Place de la Gare

*Monsieur le Président,  
Chers Collègues,  
Chère Municipalité,*

*Je ne savais pas qu'il y aurait une intervention de la part de notre Municipal et je suis peut-être en porte-à-faux...*

*Nous avons lu dans les journaux un entrefilet concernant une opération de police à la Place de la Gare, ou plutôt dans le parc public derrière les bâtiments de la Place de la Gare 2 à 6.*

*A ce sujet, j'aimerais faire trois demandes à la Municipalité :*

*1) Ne pourrait-on pas dans le même mouvement remettre en ordre le mobilier urbain du parc? Deux bancs ont été déplacés et ne sont plus à disposition des personnes qui viennent bavarder ou lire à l'ombre dans le parc. Habitant sur place, je peux témoigner qu'il y a une diversité d'utilisateurs de ce parc et on pourrait en tenir compte, surtout à l'orée de l'été... Dans le même ordre d'idée, j'ai remarqué que la fontaine a été remise en fonction et qu'elle est utilisée maintenant qu'il fait chaud (merci).*

*2) Peut-être serait-ce aussi le moment d'instaurer ou d'intensifier le dialogue avec les utilisateurs qui ont parfois un comportement peu respectueux des lieux, par l'intermédiaire des travailleurs sociaux de proximité ? J'ai entendu que c'était à l'ordre du jour, d'après ce que M. Olivier Golaz nous a dit.*

*3) Ce parc n'a pas de nom. Dans le journal, il a été appelé « parc des Anges », et même « Engelplatz » dans le Blick... Ne pourrait-on pas lui trouver un nom ? Ou officialiser celui-ci, bien qu'il vienne du nom d'un commerce qui le jouxte ?*

### **Réponse de M. Olivier Golaz, Conseiller municipal**

*Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers,*

*Juste pour répondre à quelques questions de Mme Suzanne Sisto-Zoller. Pour lui dire que l'Observatoire de la Sécurité s'est réuni cet après-midi et nous avons évidemment parlé de la problématique du mobilier urbain qui a été complètement déplacé et qui se trouve, sauf erreur, sous des balcons. Le groupe de travail, dont je vous ai parlé tout-à-l'heure, va se réunir très prochainement, va aller sur place et va décider de ce que nous faisons, comment nous le faisons, où nous allons remettre le mobilier urbain, etc...*

*Concernant la fontaine, je ne peux pas vous répondre mais je crois que notre vœu est de tranquilliser ce parc et nous espérons que nous allons y arriver avec ce groupe de travail. Merci.*

La parole n'étant plus demandée, M. le Président clôt la discussion.

## **6. Communications éventuelles de la Commission des finances**

M. le Président invite Mme Véronique Bovey-Diagne, Présidente de la Commission des finances, à faire part des communications de la COFIN.

- **Mme Véronique Bovey-Diagne**, Présidente de la Commission des finances

*Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs les Municipaux,  
Chers collègues,*

*La Commission des finances s'est réunie le 17 juin 2014. Elle avait à l'ordre du jour de sa séance l'examen des incidences financières des préavis N° 54-2014 et 55-2014.*

*MM. Jean-François Clément et Michaël Perrin étaient présents en début de séance pour répondre aux questions des commissaires.*

*Les décisions de la Commission des finances sont les suivantes :*

- *Préavis N° 54-2014 –Adoption d'un règlement concernant le subventionnement des études musicales*

*La Commission des finances relève que ce règlement répond à une exigence légale cantonale. En effet, la Loi cantonale sur les écoles de musique prévoit d'une part un subventionnement des communes aux écoles de musiques via la Fondation pour les écoles de musique, d'autre part des aides individuelles pour assurer l'accessibilité financière à ces équipements, les communes décidant des modalités et du montant de ces aides.*

*La Commission des finances reconnaît et accepte le principe du règlement proposé, qui impliquera une dépense annuelle supplémentaire légèrement inférieure à CHF 50'000.- par année, selon les estimations figurant dans le préavis.*

*A la question de savoir comment a été déterminé le montant estimé, M. Perrin concède qu'il est difficile aujourd'hui d'avoir une vue d'ensemble et que ce montant doit être considéré comme un ordre de grandeur, qui pourra être affiné dans les deux années qui viennent, en fonction des besoins.*

*Un commissaire constate que ce règlement, basé sur le revenu brut, ne tient pas compte de la situation familiale et n'accorde pas d'avantages supplémentaires dans les cas où plusieurs enfants de la même famille fréquenteraient des écoles de musique. Il est répondu que cette analyse est correcte mais que CJS doit aussi rechercher des règles simples, ne demandent pas trop de travail administratif ni de reports dans le temps. Par exemple, le revenu imposable de la déclaration d'impôts demanderait un contrôle rétroactif sur deux ans ou plus, ce qui ne serait pas proportionné aux montants alloués.*

- *En définitive, la Commission des finances accepte à l'unanimité les incidences financières de ce préavis.*
- *Elle propose à la Commission chargée d'examiner le préavis de vérifier l'opportunité d'amender le règlement pour tenir compte des fratries.*

- *Préavis N° 55-2014 – Réhabilitation du collecteur intercommunal de la Mèbre à Chavannes-près-Renens – secteur Blancherie / Concorde*

*La Commission des finances a pris connaissance du préavis, version corrigée du 16 juin 2014, qui concerne des travaux figurant au budget d'investissement 2013 – 2017 (2014 – 2018) de la commune de Renens (montant de CHF 544'000.- réparti entre 2012 et 2016) et qui constitue la 5<sup>ème</sup> étape de la mesure de réhabilitation du collecteur, mesure importante prévue par le Plan général d'évacuation des eaux (PGEE).*

M. Jean-François Clément précise encore qu'une nouvelle clé de répartition sera prochainement proposée aux conseils communaux des communes concernées, et qu'elle s'appliquera aux projets de ces prochaines années. Elle ne change pas de manière importante la participation de la commune de Renens, il n'y avait donc pas de raisons de suspendre ce projet, prévu dans la planification.

- Ce projet répondant à un concept global défini dans le PGEE et étant intégré dans la planification financière établie par la Municipalité, la Commission des finances accepte les incidences financières du préavis N° 55-2014 à l'unanimité sans autre remarque à formuler.

M. le Président ouvre la discussion sur les communications de la Commission des finances.

La parole n'étant plus demandée, M. le Président remercie Mme Véronique Bovey-Diagne et clôt la discussion sur les communications de la Commission des finances.

## **7. Communications de la Commission d'urbanisme et d'aménagement du territoire (CUAT)**

M. le Président ouvre la discussion sur ce point de l'ordre du jour.

- **Mme Irina Krier**, Présidente de la CUAT

*Monsieur le Président,  
Chers Collègues,*

*Je voulais juste rappeler que nous avons une séance le 23 juin 2014 à 18h30. Il s'agira de parler des différents plans de quartier qui sont à l'ouvrage en ce moment dans la Commune. J'encourage aussi les membres des différents partis à faire part à leur(s) collègue(s) de la Commission d'urbanisme s'ils ont des questions à ce sujet. Merci.*

La parole n'étant pas demandée, M. le Président clôt ce point de l'ordre de jour.

## **8. Communications éventuelles de la Commission des affaires régionales et intercommunales (CARIC)**

M. Didier Vienet, Président de la CARIC, informe M. le Président du fait qu'il n'a pas de communication à transmettre.

## **9. Rapport(s) éventuel(s) des membres de conseils intercommunaux – art. 40, lettre g du Règlement du Conseil Communal**

M. le Président demande si un conseiller désire faire part de son rapport.

- **Mme Ellen-Mary Dreier**, Déléguée à l'Association de communes de la région lausannoise pour la réglementation du service des taxis.

*Monsieur le Président,  
Mesdames, Messieurs,*

*Ceci est une information générale sur la situation des taxis dans l'arrondissement de Lausanne.*

#### Recours

*Les taxis lausannois ont vécu une période difficile due en partie à la baisse du travail et aux nombreux recours déposés auprès du Tribunal Fédéral par des exploitants agissant individuellement ou en groupe.*

*Après douze ans de procédure, et tout spécialement depuis 2008, date de la mise en place d'un règlement obligeant tous les titulaires d'autorisation à s'affilier au Central, et après plusieurs allers et retours entre des recourants contre cette décision, la Cour de droit administratif et public (CDAP) et le Tribunal Fédéral, celui-ci a entériné l'obligation de s'affilier.*

#### Hausse des tarifs

*Une difficulté soulignée par l'Association Lausannoise des Chauffeurs de Taxis est l'insuffisance des revenus des chauffeurs. Les compagnies ont proposé une augmentation des tarifs.*

*Le Comité de direction est prêt à entrer en matière sur une hausse des tarifs si elle permet de mieux rétribuer les chauffeurs. Cette proposition devra être validée également par les indépendants.*

*Globalement, les différents partenaires sont d'accord sur le principe d'une hausse qui devra être déterminée avant que le Comité de direction ne l'approuve formellement.*

La parole n'étant plus demandée, M. le Président remercie Mme Ellen-Mary Dreier puis clôt ce point de l'ordre de jour.

### **10. Changement dans la composition des Commissions permanentes et des Commissions intercommunales**

- Commission consultative du planning familial
  - Suite à la démission de Mme Sandra Martins du groupe UDC, ledit groupe présente M. Stéphane Montabert, respectant ainsi la convention de législation.
- Commission des pétitions
  - Suite à la démission de Mme Sandra Martins du groupe UDC, ledit groupe présente Mme Geneviève Bonzon, respectant ainsi la convention de législation.
  - Suite à la démission de M. Pascal Golay de la Commission des pétitions, le groupe PLR présente Mme Sandra Martins, respectant ainsi la convention de législation.

- Conseil d'Etablissement des établissements primaire et secondaire de Renens
  - Suite à la démission de Mme Sandra Martins du groupe UDC, le groupe UDC présente M. Gérard Duperrex, respectant ainsi la convention de législature.
  - Suite à la démission de M. Pascal Golay du Conseil d'Etablissement, le groupe PLR présente Mme Sandra Martins, respectant ainsi la convention de législature.

M. le Président ouvre la discussion sur ces communications.

La discussion n'étant pas demandée, M. le Président passe au point suivant de l'ordre du jour.

## **11. Comptes communaux – Exercice 2013**

- a) De la Commission intercommunale de Mèbre-Sorge
- b) De la Commission intercommunale de la Station d'épuration des eaux usées et de traitement des boues de l'agglomération lausannoise "STEP" de Vidy
- c) De la Commune de Renens

Avant de donner la parole à Mme Véronique Bovey-Diagne, Présidente de la Commission des finances, M. le Président rappelle que les comptes sont régis par les articles 105 à 110 du règlement du Conseil communal. D'autre part, il informe qu'étant donné que le rapport a été envoyé à chaque conseillère et chaque conseiller, Mme Véronique Bovey-Diagne lira un résumé de son rapport. Ensuite de quoi, il sera examiné dans l'ordre suivant, les comptes Mèbre-Sorge, les comptes de la STEP et pour finir les comptes communaux dicastère par dicastère.

M. le Président prie Mme Véronique Bovey-Diagne, Présidente de la Commission des finances, de se rendre à la table des rapporteurs afin de donner lecture de son rapport.

- **Mme Véronique Bovey-Diagne, Présidente de la Commission des finances**

*Monsieur le Président,*

*Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers,*

*La Commission des finances s'est réunie à 7 reprises entre le 28 avril et le 12 mai 2014 afin d'examiner les comptes 2013 présentés par la Municipalité.*

*Elle remercie la Municipalité et les chefs de service qui ont répondu avec diligence et précision aux questions des commissaires. Comme de coutume, elle a bénéficié du soutien efficace et compétent des représentant-e-s du Service des finances, dont elle relève une fois de plus le professionnalisme.*

<b>COMPTES 2013 DE LA COMMUNE DE RENENS</b>
---

### ***Introduction***

***Les comptes 2013 présentent un excédent de revenus de CHF 844'538.-, ce qui est un bon résultat.***

*Ce bénéfice est supérieur aux prévisions du budget 2013, qui prévoyait un excédent de charges (CHF 3'912'700.-). Cela résulte principalement de plusieurs rentrées extraordinaires : impôt sur une succession de 3,4 millions ; 3,6 millions d'impôt sur le bénéfice des PM suite à une importante transaction immobilière ; impôts sur les personnes physiques en hausse de 1,6 millions ; une baisse sur la facture des TL de 1,2 millions.*

*Globalement, les revenus épurés sont supérieurs à ceux prévus au budget (CHF 99'250'628.- contre CHF 85'966'800.-) alors que les charges épurées sont légèrement supérieures à celles prévues au budget (CHF 87'991'034.- contre CHF 85'809'800.-).*

*La marge d'autofinancement est supérieure aux prévisions, puisqu'elle s'établit à 11,26 millions de francs (budget: CHF 157'000.-).*

*Afin de tirer parti de ces rentrées importantes, il a été décidé de procéder à un amortissement supplémentaire des immeubles de la rue de la Savonnerie ainsi que quelques terrains figurant encore au bilan avec une valeur comptable (5 millions) et de créer un Fonds de rénovation des bâtiments communaux de 4,5 millions.*

*Grâce à ces bons résultats, le point d'impôt/habitant se monte à CHF 25,5 (2012 : CHF 21.6) et l'endettement net par habitant descend à CHF 954.- / habitant (2012 : CHF 1'117.-).*

*Les investissements nets communaux ont été de près de 8 millions, ce qui représente moins de la moitié des sommes qui avaient été portées au budget. Cette différence s'explique en partie par des projets importants qui ont pris du retard :*

- ferme des Tilleuls (- 1 million)*
- nouveau collège du Censuy (- 2,8 millions)*
- gare (- 1,6 millions)*
- aménagement Carrefour Censuy – Léman – Simplon – Gare (ligne TL 25) (-2,5 millions)*
- collecteurs et aménagements routiers liés au tram (- 1,4 millions).*

### **Examen des comptes**

*Comme de coutume, la commission a examiné de façon systématique les comptes présentant un écart égal ou supérieur à 10% par rapport au budget. Lorsqu'elle l'a jugé nécessaire, elle a demandé et obtenu des informations complémentaires. Par souci de concision, ces explications ne sont toutefois que partiellement reprises dans le présent rapport.*

#### **1. ADMINISTRATION GENERALE-PERSONNEL**

*Le dicastère était représenté par Mme Marianne Huguenin, Syndique, M. Nicolas Servageon, Secrétaire municipal et M. Stéphane Robert, chef du service du personnel.*

*En préambule, Mme Huguenin explique que l'année 2013 a été une année de transition, avec le départ prévu de M. Jean-Daniel Leyvraz et la désignation de M. Servageon comme secrétaire municipal adjoint. De ce fait, M. Servageon a été moins actif sur la promotion économique.*

## **10 Administration générale**

### **1001 Municipalité**

#### **1001.3090 – Frais pour la formation de la municipalité**

*Le budget prévu (9'000.-) n'a presque pas été utilisé. D'une part, il y a eu le processus de réflexion interne, d'autre part les agendas sont très chargés et les évolutions du secrétariat municipal ont également pris de l'énergie. Cela devrait s'équilibrer en 2014.*

### **1010 Administration générale**

#### **1010.3011.01 Personnel DO - traitement et 1010.3185 Honoraires et frais d'expertise**

*M. Servageon a été nommé adjoint en mai 2013. Le poste n'a pas été repourvu mais rémunéré par honoraires, de manière à laisser un temps de réflexion sur le remplacement à prévoir en 2014 de M. Leyvraz et sur les besoins de la promotion économique.*

#### **1010.3526 - Participation à "Lausanne Région"**

*Depuis l'assemblée générale du 20 septembre 2012 de Lausanne Région, le taux pour le fonctionnement de l'Agglomération a baissé de CHF 2.08/habitant à CHF 1.69 et celui de Territoire et Equipements de CHF 0.37 à CHF 0.29. De plus, 20'162 habitants ont été pris en compte dans le calcul des cotisations par Lausanne Région alors que le budget était basé sur 20'400 habitants*

#### **1070 Promotion économique :**

*Si les activités de promotion économique ont été réduites, il est à relever que dès 2014, les Ateliers de la Ville ont pu bénéficier d'un nouveau financement du Canton qui a permis d'engager un coordinateur. Ce dernier effectue un travail important pour la promotion des activités des Ateliers.*

### **1080 Transports publics**

#### **1080.3517.03 – Coûts non couverts – lignes de trafic régional**

*Il est rappelé que la Confédération finance le trafic régional à 50%, le solde étant à la charge du Canton et des communes.*

## **13 Service du personnel**

#### **1300.3090 – Frais pour la formation du personnel**

*La différence entre le budget (CHF 80'000.-) et les comptes (CHF 65'289.25) provient notamment du report des cours de bureautique qui avaient été initialement prévus en 2013.*

## **19 Schéma directeur ouest lausannois**

*Les sommes figurant aux comptes montrent une baisse du budget global du SDOL. Ceci est dû à un retard dans le déménagement du SDOL (frais de fonctionnement), mais aussi au fait que les schémas directeurs pallient actuellement l'absence de chef de projet du PALM, ce qui diminue le temps à disposition pour lancer des études (frais des chantiers).*

## **2. FINANCES-CULTES**

*Le dicastère était représenté par M. Jean-François Clément, Municipal des finances, M. Michaël Perrin, Chef de service et Mme Laurence Favre, Adjointe du Chef de service.*

*Le Service des finances accueille ce bon exercice avec satisfaction, tout en relevant qu'il repose en partie sur des paramètres imprévisibles. La marge d'autofinancement meilleure que d'habitude permet de solidifier les finances communales, qui feront face à des investissements importants ces prochaines années.*

*Pour les autres commentaires généraux, le service renvoie aux pages roses des comptes, qui résument les différents paramètres.*

### **20 Finances**

#### **2000 Comptabilité générale – caisse – contentieux**

##### **2000.3185 Honoraires et frais d'expertises**

*Un commissaire demande si l'étude concernant la mise en place du système de contrôle interne a été intégrée au budget 2014. Il est répondu positivement : le budget fait état d'un montant de CHF 10'700.-*

##### **2000.4359 Ventes et prestations diverses**

*Le municipal des finances relève que le montant (CHF 91'996.50) concerne des prestations effectuées pour différentes associations / société coopérative et fondation, prestations qui sont loin d'être négligeables.*

### **2010 Impôts**

*Un commissaire demande si la question des impôts sur les frontaliers a finalement été réglée en 2013. Il est répondu positivement : la rétrocession de la France a été effectuée fin décembre 2013, soit environ trois mois plus tard que d'habitude, mais elle a pu être intégrée aux comptes 2013.*

##### **2010.4050 Impôt sur les successions et les donations**

*C'est ici que l'on trouve le montant exceptionnel de 3,4 millions provenant d'une succession.*

##### **2010.4061 Impôt sur les chiens**

*Un commissaire demande quel est le montant de l'impôt. La commune perçoit CHF 100.- par chien et le Canton CHF 90.-. Les personnes à l'AVS, à l'AI, et qui touchent le RI sont exonérées.*

### **2023 Revenus de titres, créances et participations**

#### **2023.4250.01 Dividendes s/actions Renens Pierrettes SA**

*Le commentaire indique que compte tenu des investissements à venir, la décision a été prise lors de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires du 29 mai 2013 de ne pas verser de dividende. Ceci est sans rapport avec le préavis en cours sur le droit de superficie de la rue du Lac mais concernant des terrains à l'avenue du 1<sup>er</sup>-Mai (ancienne cure) où des projets immobiliers sont en cours d'étude par la coopérative.*

**2023.4250.21 Dividende s/parts sociales Oikocredit**

*Il s'agit de parts sociales acquises par la commune auprès de la société Oikocredit qui promeut le microcrédit à l'échelle internationale.*

**2036 Autres amortissements patrimoine administratif et financier****2036.3303 Amortissements des terrains et bâtiments**

*Un commissaire demande comment il aurait été procédé si l'exercice n'avait pas donné la possibilité d'amortir les immeubles de la rue de la Savonnerie. M. Perrin explique que les communes n'ont pas l'obligation d'amortir le patrimoine financier, mais doivent respecter les règles minimales d'évaluation. Ainsi, durant les mauvaises années, la commune avait arrêté d'amortir le patrimoine financier tout en respectant les règles minimales d'évaluation. Dès 2010, les amortissements du patrimoine financier ont été repris. Le but est de correspondre à peu près à la valeur fiscale pour les immeubles du patrimoine financier et d'amortir les quelques terrains restants ayant encore une valeur comptable. Il faut en outre préciser que lorsqu'un terrain passe du patrimoine financier au patrimoine administratif, celui-ci doit être évalué au plus à sa valeur fiscale. Cela peut poser un problème, lorsqu'un terrain a une valeur fiscale égale à zéro. Le but est d'éviter des amortissements forcés, non planifiés. Le Service des finances tente d'amortir de manière constante.*

**28 Cultes****2803 Paroisses catholiques romaines****2803.3652.02 Subvention St-Joseph – Prélaz**

*Il est rappelé que cette subvention concerne les paroissiens de Renens qui fréquentent cette paroisse.*

*Un commissaire demande combien de contribuables refusent de payer l'impôt ecclésiastique. Il est répondu qu'il y a en moyenne 2 contribuables par année. Toutefois, la démarche est compliquée et correspond d'une ristourne d'impôt d'une moyenne d'environ CHF 10-12.-. Ce faible montant explique le faible nombre de demandes.*

**3. CENTRE TECHNIQUE COMMUNAL****Direction Bâtiments et Environnement et Direction Urbanisme et Travaux**

*Les deux dicastères étaient représentés pour la direction Bâtiments et Environnement, par M. Jean-Marc Dupuis, Municipal accompagné de M. Alain Lombardet, Chef du service Bâtiments-Domains et M. Alain Peneveyre, Chef du service Environnement-Maintenance et pour la direction Urbanisme et Travaux par Mme Tinetta Maystre, Municipale, accompagnée de M. Martin Hofstetter, Chef du service Urbanisme et de M. Christophe Sarda, Chef du service Travaux.*

**Discussion générale sur le Fonds de rénovation**

*Il est demandé si le Fonds de rénovation dispose d'un règlement qui précise à quoi il peut être utilisé. La réponse est négative.*

*Le Fonds de rénovation ne se substituera pas aux sommes prévues dans le compte de fonctionnement. Il est prévu pour financer les investissements pour des rénovations importantes, ceci autant pour le patrimoine administratif que financier. Les dépenses seront de toute manière autorisées par le Conseil communal par le biais du dépôt d'un préavis.*

*Cela peut être par exemple pour la rénovation de la Grange, ou pour de gros travaux sur un bâtiment scolaire.*

*Le Fonds est destiné à être utilisé. Il ne s'agit pas de thésauriser des sommes pour le futur lointain, mais bien d'un fonds pour le provisionnement de projets particuliers à venir (= intention de faire).*

*Pour le reste, le budget de fonctionnement ne va pas évoluer.*

*M. Dupuis explique qu'une étude sur les bâtiments communaux doit être effectuée afin de faire des propositions pour effectuer des rénovations rentables. En effet, lorsqu'un bâtiment fait l'objet d'une rénovation, cela coûte en investissement et en emprunts, mais l'entretien courant baisse. Il s'agit de tenter d'équilibrer les deux choses. Normalement, cette étude devrait se faire en été 2014. Elle servira à établir un programme pour les rénovations.*

*Le Fonds de rénovation ne constitue par ailleurs pas une réserve pour l'entretien courant, tel qu'on le ferait dans une comptabilité privée.*

## **Examen de détail**

### **3006 Conciergeries**

#### **3006.3191 Sacs poubelles**

*Il est confirmé que la commune achète ses sacs poubelles taxés comme tous les citoyens, et ravitaille les différents services qui en ont besoin (immeubles communaux, garderies, APEMS, etc). Il n'y a pas de forfait pour l'administration communale.*

#### **3104 Parcs Hôtel de Ville / Censuy / Frehner**

*Il est demandé si les comptes reflètent une situation qu'il faut considérer comme stabilisée ou s'il y a encore une marge de croissance sur l'utilisation des parkings privés de la commune.*

*Les municipaux présents estiment qu'il y a peu d'évolution à attendre. Il faut préciser que plus les parcs sont utilisés, plus les frais de surveillance et d'entretien des horodateurs augmentent.*

*Il est demandé s'il serait plus rentable d'offrir des tarifs plus avantageux de manière à rentabiliser au mieux les parkings. Il est rappelé que les tarifs sont déjà bas. Pour mémoire, le tarif du parking du Censuy a été adapté pour les utilisateurs de la piscine en été. A terme, les places de stationnement sur le Domaine public vers la piscine seront également payantes, avec un horodateur à l'intérieur de la piscine, ce qui évitera de devoir ressortir. Le parc du Censuy permet également de compenser certaines places en cas de travaux, ou d'absorber des demandes ponctuelles pour du stationnement liées par exemple à une manifestation. Il est donc très pratique pour la commune. L'objectif recherché d'éviter les voitures ventouses est en tout cas atteint.*

### **32 Bâtiments divers patrimoine financier**

*En général, les travaux courants de rénovation et d'entretien sont inférieurs au budget. Cela est dû à trois raisons :*

- *Recherche de solutions techniques plus économiques ;*
- *Le contexte permet de renoncer à faire une partie des travaux qui étaient envisagés*
- *La charge de travail du service ne permet pas de faire tous les travaux qui étaient prévus.*

*Les commentaires écrits permettent de voir qu'on a effectué les travaux qui étaient judicieux et qu'on a renoncé à ceux qui se sont avérés discutables après analyse.*

*Les commissaires relèvent que plusieurs bâtiments font l'objet d'un suivi énergétique et posent la question du montant global des mandats pour tous les bâtiments communaux. Il est expliqué que l'option d'engager quelqu'un a été examinée mais qu'en définitive, il a semblé plus adéquat de s'adresser à des bureaux spécialisés regroupant plusieurs compétences. Selon les précisions apportées par le Service des finances, ces honoraires totalisent environ 27'000.- pour 21 bâtiments. Cette prestation est rentable. Elle est par ailleurs rendue nécessaire pour le label Cité de l'Energie.*

### **35 Bâtiments scolaires**

#### **351 24-Janvier**

##### **3511.3122 Achats de gaz**

*Il est remarqué que la facture de gaz a pris l'ascenseur par rapport au budget (le double) et il est demandé quelle en est la raison, et si le bâtiment est particulièrement mal isolé.*

*Il est répondu que d'une part, l'hiver et le printemps 2013 ont été particulièrement froids, ce qui a généré des frais de chauffage plus haut que budgétisés en général. Par ailleurs, comme les acomptes sont fixés sur la base de l'année précédente et les compteurs relevés en juillet, lorsque les acomptes ont été sous-estimés, le rattrapage se fait de l'été à la fin de l'année et peut être important. Enfin, le bâtiment n'est pas particulièrement défaillant du point de vue de sa consommation en énergie, sinon la surveillance énergétique l'aurait signalé, mais il est vrai que par exemple la toiture doit être rénovée. Ce point sera vérifié par la municipalité.*

#### **353 Léman**

##### **3531.3122 Achats de gaz et 3531.3124 Achats de combustibles**

*Le chauffage à pellets continue à poser des problèmes, malheureusement. Il a tout de même fonctionné une partie de l'année, mais les problèmes techniques sont toujours existants. Cela explique une répartition gaz – pellets différente que budgétisée.*

##### **3630 Gestion des déchets non urbains**

*Le budget avait été fait sans tenir compte de l'introduction de la taxe au sac. Les résultats sont très satisfaisants, toutefois, il faudra faire le point suite aux deux premières années pour disposer d'une estimation réaliste.*

### **38 Service Travaux**

*Les investissements sur le réseau d'évacuation des eaux ont été bien inférieurs au budget. La principale raison est le retard pris par le projet de tram qui a empêché de commencer en 2013. De ce fait, le plan des investissements devra être décalé. Par ailleurs, il n'a pas été possible de faire ces travaux en anticipation car ils sont inclus dans la Procédure d'approbation des plans du tram. Ceci évite également des frais de génie civil qui seraient faits deux fois.*

## **5 CULTURE – JEUNESSE - SPORT**

*Le dicastère était représenté par Mme Myriam Romano-Malagrifa, Municipale, Mme Michelle Dedelley, cheffe de service, M. Angelo Angeretti, directeur de l'établissement secondaire du Léman et de M. Bays, doyen de l'établissement primaire de Renens-Ouest. Mme Boyer, directrice de l'établissement primaire de Renens-Est n'était pas disponible et est excusée.*

*Remarque générale : le fait de changer de système comptable (résultats des manifestations enregistrés au net dans les sections antérieurement, et comptabilité par projets et par nature maintenant) a rendu difficile la répartition des différentes dépenses. Les dépenses totales sont semblables au budget, mais on trouve de grandes différences dans les comptes de détail. Cela devrait s'atténuer ces prochaines années.*

### **5110.3123 Electricité**

*La différence entre le budget (CHF 5'000.-) et les comptes (CHF 44.60) est très étonnante. La somme comptabilisée ne semble pas réaliste. Il est expliqué qu'avec les nouvelles installations de la Place du Marché, il n'y a plus besoin de poser des tableaux électriques. Après vérification, le Service des finances indique que les frais d'électricité de la place du Marché sont compris dans les frais d'électricité pour l'éclairage public au compte N° 3810.3123.*

*Par ailleurs, les rubriques .3123 ne comprennent pas les frais d'installation mais uniquement la consommation électrique, les prestations d'installation ont été incluses dans les rubriques .3189 honoraires. Les commissaires relèvent que le libellé du compte .3123 devra être rectifié en conséquence. Le service des finances informe que le nécessaire sera fait dès 2014, afin que les frais d'installation électriques soient également compris dans ce compte. En 2013, les frais d'installation ont représenté un montant de CHF 3'688.80 à ajouter au montant de CHF 44.60, soit un total de CHF 3'733.40.*

### **5100.3653.02 Théâtre Kléber-Méleau**

*La contribution de Renens est de CHF 5.-/habitant. Par ailleurs, la Commune prend à sa charge l'évacuation des déchets (décors en particulier) et exonère de la taxe sur le divertissement (une écriture interne est passée en charge sur ce compte et en revenu au compte 6010.4062 "Taxes sur les divertissements"). Le financement de Lausanne est légèrement inférieur à 1 million. Prilly paie CHF 4.-/habitant, Chavannes CHF 2.-/habitant. Jouxens-Mézery, Mex et d'autres communes encore participent également.*

**5116 Tarmac (anciennement FTH)**

*En 2013, il n'y a eu qu'un spectacle de transition, ce qui explique les prestations réduites.*

**5301 Projets « jeunesse »**

*Il est précisé qu'il y a eu moins d'initiatives et de proposition des jeunes que d'autres années.*

**5302 Projet "Jeunes et médias"**

*Il s'agit d'un projet pilote de la Confédération, entièrement remboursé par celle-ci, et qui n'avait pas été prévu lors de l'établissement du budget.*

**5308 Bibliothèques scolaires**

*Il n'y a pas de frais d'achat de livres car les livres sont achetés directement par le Canton.*

**531 Enseignement primaire****5311.3522 Finances d'écolage**

*Il est difficile de prévoir combien d'élèves de Renens seront enclassés dans d'autres communes. Cela dépend la plupart du temps du lieu de garde, notamment à midi, et de la répartition des classes dans le but d'avoir des effectifs de classes répondant aux normes légales, condition pour avoir droit à l'« enveloppe pédagogique » correspondante. Par ailleurs, dans certains cas, par exemple redoublements, il peut être décidé d'enclasser un enfant dans un autre établissement d'une commune voisine.*

*On peut voir que les mouvements vont dans les deux sens par le compte 5311.4332, qui correspond aux élèves d'autres communes enclassés à Renens.*

**Répartition entre 5311 Renens Est et 5313 Renens Ouest**

*La division entre les deux établissements a eu lieu à la rentrée scolaire d'août 2013 (date d'entrée de la LEO). Il a été décidé dans un premier temps de ne pas tout répartir. De plus, les budgets pour les courses d'école, par exemple, ont été entièrement dépensés avant l'entrée en vigueur.*

**532 Enseignement secondaire**

*Il est relevé que contrairement à d'autres hivers, l'hiver 2013 a permis les sorties à ski de fond, ce qui fait légèrement augmenter les rubriques 5321.3188 et 5321.3662.01*

**5321.3162 Entrées patinoire et piscine Chavannes**

*Il est précisé que les entrées à la patinoire de Malley ne sont pas facturées, mais que les locations de patins oui, en fonction de la nouvelle convention signée en 2012. Les commissaires proposent de rectifier l'intitulé de cette rubrique.*

**6 SECURITE PUBLIQUE-INFORMATIQUE-POPULATION**

*Le dicastère était représenté par M. Olivier Golaz, Municipal, M. Olivier Fontanellaz, chef de service (Informatique - Service de la population), et M. le Lieutenant Jacques-André Chappuis (PolOuest).*

**6015 Zones macarons**

*A relever que la vente des cartes à gratter avait été surestimée et la vente de macarons sous-estimée. Cela étant, le nombre total augmente année après année, ce qui est satisfaisant. On est toutefois bien en-dessous des prévisions qui avaient été faites lors du préavis.*

**6100.3651 Observatoire de la sécurité**

*Les actions ont été réduites par rapport aux prévisions (budget CHF 35'000.-, comptes CHF 2'021.65). Cela est dû en particulier au départ du chef du service de la sécurité sociale. En 2014, toutefois, les activités reprennent, avec notamment un Forum de la sécurité le 4 juin 2014.*

**6100.4511.20 Réforme policière – décompte année précédente en notre faveur**

*Le décompte est effectué entre les communes en fonction du point d'impôt péréquatif.*

**6150 Défense contre l'incendie**

*A relever que le budget 2014 a été augmenté suite à la fusion.*

**6150.3003.01 jetons de présence**

*En 2011-2012, il y avait 2 partis qui n'étaient pas représentés, deux membres avaient démissionnés et n'avaient pas été remplacés. Dès 2013, tous les partis de la commune sont représentés à la Commission du feu, il y a donc plus de membres*

**6150.3013 Soldes**

*Un commissaire relève que le commentaire fait état d'une baisse des interventions en 2013 alors que la somme figurant à ce compte est supérieure à 2012. Il est précisé que le commentaire fait référence au budget 2013 et non aux comptes 2012.*

**6200 Service de la population****6200.3511.01 Part cantonale pour les taxes sur les permis de séjour et 6200.4312 Emoluments**

*Le passage de la durée des permis de 3 ans à 5 ans génère un effet de vague. Cette augmentation ne traduit pas une augmentation significative du nombre de permis.*

**6900 Service informatique****6900.3162 Maintenance et licences contractuelles**

*Les commissaires souhaitent connaître le coût total des licences informatiques pour l'entier de la Commune. Le détail des licences a été transmis par M. Fontanellaz, le montant total de celles-ci s'élève à CHF 91'252.50.*

*Question générale : un commissaire souhaite savoir quel est le coût total des caméras de surveillance. Il est répondu que la location des caméras aux CFF se trouve dans le compte 6100.3163. Le Service des finances précise que le préavis N° 29-2013 - Installation de caméras de vidéosurveillance, prévoyait l'achat (en cas de besoin), de 3 caméras y compris les frais d'installation et autres frais pour un chantier "site mobile" d'un montant de CHF 31'000.- TTC à imputer au compte no 3003.3116 "Direction*

*Bâtiments et Environnement." Ce matériel n'a pas été acheté car jusqu'à maintenant, il n'y a pas eu d'utilité pour ce matériel, aucun site spécifique ne nécessitait l'installation de caméras. Lorsque cela sera le cas, l'achat sera effectué selon les caractéristiques souhaitées pour ces contrôles. Il faut savoir qu'il n'est pas possible de filmer tout et partout et que les procédures pour déployer un tel matériel sont longues et fastidieuses*

## **7 SECURITE SOCIALE**

*En l'absence de M. Jean-Pierre Rouyet, Municipal, qui était souffrant, le dicastère était représenté par Mme Marianne Huguenin, Syndique, par M. Georges Chevallaz, chef de service depuis février 2014 et par Mme Angèle Stucki, adjointe du chef de service.*

### **7000 Service administratif**

#### **7000.3011.01 Personnel DO – traitement et comptes suivants**

*Le poste vacant était-il celui du chef de service ? Oui, le poste a été vacant de juillet 2013 à février 2014.*

#### **7100 Petite enfance**

*La comptabilité s'affine d'année en année afin de répondre aux demandes de la FAJE et de faciliter les refacturations à l'intérieur du réseau. La création du réseau FAJE a complexifié de manière importante la gestion. D'ailleurs, pour rappel, il a fallu engager un gestionnaire de réseau. Les décomptes FAJE (qui apparaissent aux comptes par nature 3515 et 4515.01) sont effectués chaque année pour l'année précédente. Pour mémoire, la FAJE prend à sa charge le 22% de la masse salariale du personnel éducatif (par exemple le gestionnaire de réseau ou les personnes qui nettoient les locaux ne sont pas inclus dans le financement).*

*Il est précisé que le compte 4515.02 concerne les membres du réseau FAJE (Bobst, Baumettes, Crissier...) alors que le compte 4909 concerne des employés de la commune qui habitent dans d'autres communes et dont les enfants sont accueillis dans le réseau.*

*Les sommes concernant les appuis pédagogiques (3011.80 et 4361.01) qui sont refacturés ne correspondent pas. Pourquoi ? Pour répondre à la question de la Commission des finances concernant le paiement des heures (3011.80) pour l'intégration précoce et le remboursement des heures par l'OAJE (4361.01), le Service des finances précise que les heures de l'éducatrice qui suit l'enfant pour l'intégration précoce sont comptabilisées dans le compte 3011.80 selon les heures transmises par la structure à la fin de chaque mois. Si c'est une éducatrice payée au mois, son salaire est transformé en tarif horaire (salaires brut + timbre vacances) et les charges sont comptabilisées dans les comptes 3030 à 3050. En principe, ce sont des heures faites par des éducatrices en plus de leur temps de travail ou par des remplaçantes mais c'est évident que c'est toujours la même personne qui suit l'enfant. Ces heures sont ensuite remboursées selon un tarif horaire déterminé par le SPJ :*

- Éducatrice diplômée CHF 31.40*
- Educatrice auxiliaire CHF 27.-*

*La différence entre le salaire des éducatrices et le tarif horaire type explique en partie la variation entre les comptes 3011.80 et 4361.01.*

Concernant les postes vacants, qui apparaissent dans presque toutes les structures d'accueil, il est demandé comment ces postes sont compensés. C'est la section 7119 "Crèches garderies + jardins d'enfants – remplacements" qui est alors utilisée. Concrètement, il y a beaucoup de tournus dans les crèches garderies et il est nécessaire d'assurer le nombre de professionnels. Un staff de remplaçantes a été constitué. Une remplaçante est engagée à 50%, les autres travaillent à la demande, si elles sont disponibles. Le système est maintenant satisfaisant.

A noter encore qu'il est actuellement difficile de trouver des éducateurs étant donné l'augmentation importante du nombre de places d'accueil dans le canton. Les conditions salariales communales ont été revalorisées ces dernières années, mais elles sont encore légèrement en-dessous de celles de Lausanne. La Commune offre d'autres avantages, comme le doublement des allocations familiales.

Existe-t-il des conventions collectives pour le personnel des crèches – garderies : Une convention collective vient d'être établie pour les établissements privés uniquement. Les tarifs communaux sont supérieurs.

#### **7111 Crèche Le Tournesol - Château 17**

Un commissaire remarque un saut entre le budget et les comptes des frais de téléphone (3182). Qui se retrouve en partie pour d'autres unités d'accueil. Y a-t-il une explication ? Oui, de nouveaux abonnements avec ADSL ont été conclus, ce qui explique cette hausse.

#### **7113 Jardin d'enfants « les lapins Bleus » - Préfaully 29-31**

Il est relevé que le compte correspondant au compte 7113. 3904 est non seulement le compte indiqué sous la section 3418 mais également sous la section 3437, qui correspond à l'ancien jardin d'enfants de la rue de l'Industrie puisque le changement de locaux a eu lieu en cours d'année (le montant des imputations des frais de loyer a été calculé au prorata du nombre de mois pour chaque site. Pour la section 3437, seuls les frais de loyer étaient imputés, les frais d'électricité, d'entretien et de rénovation du bâtiment ne faisaient pas l'objet d'une imputation interne).

#### **7120 Accueil familial de jour**

Comme indiqué dans les pages roses, le budget 2013 a été sous-estimé car la municipalité a tout fait pour augmenter le nombre de places d'accueil, afin de répondre à la demande importante. Elle a validé le dépassement en novembre 2012, alors que le budget 2013 était déjà sous toit.

Un commissaire demande comment sont facturées les prestations. Il est répondu que si l'enfant ne vient qu'à midi, c'est le temps et le repas de midi qui sont facturés. Mais si l'enfant vient par exemple le matin et à midi, c'est l'entier du temps entre l'arrivée de l'enfant le matin et son départ après le repas de midi qui est facturé car l'accueillante doit être « de piquet ». Le tarif horaire est de CHF 6.-, dont CHF 2.- sont considérés comme frais d'acquisition du revenu et ne sont pas soumis aux impôts.

#### **7156 APEMS Léman et 7157 APEMS 24-Janvier**

Le transfert d'enfants de l'APEMS du Léman à celui du 24-Janvier concerne environ 6 enfants.

*L'APEMS Léman ne bénéficie plus de l'aide fédérale accordée au démarrage durant 3 ans et l'APEMS 24-Janvier l'a encore touchée partiellement en 2013.*

## **7200 Aînés**

### **7200.3665.02 Cadeaux aux nonagénaires et centenaires**

*Cette ligne concerne les présents offerts aux nonagénaires, aux centenaires et +. Pour les nonagénaires, il s'agit d'un bon de CHF 200.- accompagné de vin ou de fleurs selon la volonté de la personne ; à partir de cent ans, chaque année les personnes reçoivent du vin ou des fleurs, et si possible, une délégation de la municipalité rend visite à la personne.*

#### **Détermination de la Commission**

*Au terme de ses travaux, c'est à l'unanimité des commissaires présents que la commission a approuvé les comptes communaux pour l'année 2013*

### **COMPTE DE LA COMMISSION INTERCOMMUNALE "Concentration des eaux usées de la Mère et de la Sorge"**

*Les comptes font état d'honoraires pour la préparation d'un nouveau principe de répartition. Quand ce nouveau principe sera-t-il présenté ? Il fera prochainement l'objet d'un préavis, vraisemblablement en 2014. Pour rappel, c'est la commune de Chavannes qui avait refusé la clé de répartition, obligeant à reprendre les critères, pour les rendre plus équitables encore.*

*Les commissaires n'ont pas d'autres questions.*

#### **Détermination de la Commission**

*Au terme de ses travaux, c'est à sept voix pour et deux abstentions que les commissaires présents ont approuvé les comptes de la commission intercommunale « Concentration des eaux usées de la Mère et de la Sorge » 2013*

### **COMPTE DE LA STATION D'EPURATION DES EAUX USEES ET DE TRAITEMENT DES BOUES DE L'AGGLOMERATION LAUSANNOISE (STEP)**

*Les commissaires n'ont pas de questions relatives à ces comptes.*

#### **Détermination de la Commission**

*Au terme de ses travaux, c'est à huit voix pour et une abstention que les commissaires présents ont approuvé les comptes de la station d'épuration des eaux usées et de traitement des boues de l'agglomération lausannoise (STEP) pour l'année 2013*

M. le Président remercie Mme Véronique Bovey-Diagne et ouvre la discussion sur les comptes de la Commission intercommunale Mèbre-Sorge.

La parole n'étant pas demandée, M. le Président clôt la discussion.

M. le Président ouvre la discussion sur les comptes de la Commission intercommunale de la Station d'épuration des eaux usées et de traitement des boues de l'agglomération lausannoise "STEP" de Vidy.

La parole n'étant pas demandée, M. le Président clôt la discussion.

Pour les comptes de la Commune de Renens, comme expliqué précédemment, la discussion sera ouverte dicastère par dicastère, puis, avant de passer au vote final, M. le Président ouvrira la discussion générale sur les comptes.

- Préambule: pages roses I à XXI

*La discussion n'est pas demandée*

- Administration générale – Personnel: pages 2a à 11b

*La discussion n'est pas demandée*

- Finances et cultes: pages 12a à 16b

*La discussion n'est pas demandée*

- Centre technique communal: pages 17a à 47b

*La discussion n'est pas demandée*

- Culture – Jeunesse - Sport: pages 48a à 61b

*La discussion n'est pas demandée*

- Sécurité publique – Informatique – Population: pages 62a à 66b

*La discussion n'est pas demandée*

- Sécurité sociale: pages 67a à 80b

*La discussion n'est pas demandée*

- Comptes de fonctionnement par nature: pages vertes 81 à 84

*La discussion n'est pas demandée*

- Comptes d'investissement: pages roses 85 à 104

*La discussion n'est pas demandée*

- Bilan: pages violettes 105 à 115

*La discussion n'est pas demandée*

- Inventaire des titres et immeubles: pages vertes 116 à 125

*La discussion n'est pas demandée*

- Cautionnement et engagement: pages vertes 126 à 127

*La discussion n'est pas demandée*

M. le Président ouvre la discussion générale sur les comptes 2013 de la Commune de Renens.

- **M. Gian-Luca Ferrini, PS**

*Mesdames et Messieurs,*

*Pour annoncer que le groupe socialiste approuvera les comptes 2013 tels qu'ils sont présentés. Nous saluons le travail de la Municipalité qui, année après année, mène un travail délicat en maintenant les comptes à l'équilibre tout en gardant élevés les investissements. Dans le contexte d'une Ville comme la nôtre, ce fait révèle une parfaite gestion financière.*

*S'agissant d'une majorité de gauche, je ne boude pas mon plaisir et étant donné que le Municipal en charge des finances est, en plus, socialiste, j'ai encore un petit peu plus de plaisir. Merci.*

- **M. Pascal Golay, PLR**

*Mesdames, Messieurs,*

*Tout d'abord, le groupe PLR approuvera également ces comptes.*

*Toutefois, nous aimerions quand même relativiser les choses : ça a été dit lors du rapport de la COFIN, sur 11 millions de francs d'autofinancement, n'oublions pas qu'environ 7 millions proviennent d'entrées extraordinaires et cela sans compter que plusieurs investissements ont dû être reportés, notamment en raison du retard du chantier du tram.*

*Ainsi, dans la réalité, le résultat est plutôt correct sans pour autant être mirifique, d'autant plus que si on rajoute les amortissements, le résultat n'est plus si positif...*

*Toutefois, le groupe PLR souligne la bonne décision de créer un fond de rénovation des bâtiments communaux avec une partie des revenus extraordinaires, validant ainsi des investissements futurs.*

*Nous vous invitons donc à approuver ces comptes.*

*Je vous remercie.*

La discussion n'étant plus demandée, M. le Président clôt la discussion et demande à Mme Véronique Bovey-Diagne de procéder à la lecture des conclusions.

### *Le Conseil communal de Renens*

*Vu le projet présenté par la Municipalité,*

*Où le rapport de la Commission des Finances,*

*Considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,*

**ADOpte** les comptes arrêtés au 31 décembre 2013

1. *de la Commission intercommunale Mèbre-Sorge*
2. *de la Commission intercommunale de la Station d'épuration des eaux usées et de traitement des boues de l'agglomération lausannoise "STEP" de Vidy*
3. *de la Commune de Renens présentant un excédent de revenus de CHF 844'537.89.*

C'est à l'unanimité que les comptes 2013 de la Commune de Renens sont approuvés par le Conseil communal de la Ville de Renens.

C'est à l'unanimité, moins une abstention, que les comptes 2013 de la Commission intercommunale Mèbre-Sorge sont approuvés par le Conseil communal de la Ville de Renens.

C'est à l'unanimité, moins une abstention, que les comptes 2013 de la Commission intercommunale de la Station d'épuration des eaux usées et de traitement des boues de l'agglomération lausannoise "STEP" de Vidy sont approuvés par le Conseil communal.

M. le Présidente remercie Mme Véronique Bovey-Diagne ainsi que les membres de la Commission des finances pour leur excellent travail.

## **12. Gestion – Exercice 2013**

M. le Président prie Mme Simone Szenyan-Reymond, Présidente de la Commission de gestion, de se rendre à la table des rapporteurs afin de donner lecture de son rapport.

M. le Président rappelle que la Commission de gestion est régie par les articles 111 à 118 de notre Règlement. L'article 118 précisant que «Les réponses de la Municipalité au sujet desquelles la discussion n'est pas demandée sont considérées comme admises par le Conseil. S'il y a discussion, le Conseil se prononce sur le maintien de tout ou partie de l'observation, mais sans pouvoir la modifier.»

Le rapport de la Commission de gestion, ayant été envoyé à chaque conseillère et conseiller, ne sera pas lu dans son entier. A noter aussi que les remarques, vœux, observations de la COGEST et les diverses réponses de la Municipalité y relatives feront partie du procès-verbal. Toutefois, le rapport de gestion reçu dans le courrier avec les documents pour la séance de ce soir ne sera pas repris dans son entier. M. le Président prie donc les membres du Conseil de considérer que le document reçu est une annexe au prochain procès-verbal.

La procédure suivante sera suivie:

- Mme Simone Szenyan-Reymond donnera lecture de l'introduction du rapport de sa Commission.
- Pour chacune des observations, Mme Simone Szenyan Reymond donnera lecture de la question posée par la COGEST en mentionnant la page,
  - puis la réponse de la Municipalité,
  - ensuite le texte de l'observation,

- puis la réponse de la Municipalité,
- et enfin la détermination de la COGEST.

Chaque observation de la COGEST sera ouverte à la discussion puis soumise au vote de ce Conseil dans le cas où elle serait maintenue par la COGEST ou dans le cas où un membre du Conseil souhaiterait la maintenir. A noter que la Municipalité a la possibilité de s'exprimer une dernière fois avant le vote.

Par la suite, M. le Président ouvrira la discussion générale sur le rapport de la COGEST en priant les membres du Conseil de bien vouloir mentionner le N° de la page concernée par leur éventuelle intervention.

Finalement, la discussion sera ouverte sur le rapport de gestion de la Municipalité, à nouveau en les priant de bien vouloir mentionner le N° de la page concernée par leur éventuelle intervention.

La dernière discussion sera la discussion générale sur la gestion de la Commune

Ce point de l'ordre du jour sera clôt par le vote sur la gestion de l'exercice 2013 de la Commune de Renens.

- **Mme Simone Szenyan-Reymond, Présidente de la Commission de gestion**

*Monsieur le Président,*

*Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers,*

*La commission de Gestion est une commission composée de 13 membres, les 5 groupements politiques y sont représentés avec une présidence alternée chaque année de juin à juin.*

*La commission est composée de 8 conseillères et de 5 conseillers.*

*Sa répartition est la suivante :*

- *3 membres Fourmi Rouge : Madame Danielle Ayer, Monsieur Naïm Lokaj et Madame Simone Szenyan-Reymond.*
- *3 membres du groupe socialiste : Monsieur Aso Piroti, Monsieur Christophe Kocher et Monsieur Oumar Niang.*
- *3 membres du groupe PLR : Madame Elodie Golaz Grilli, Madame Dominique Perret et Madame Catherine Wicht.*
- *2 Membres du groupe les Verts : Madame Nadia Carota et Madame Myriam Coleman.*
- *2 membres du groupe UDC : Madame Maud Catillaz et Monsieur Jérôme Tendon.*

*Cette année la commission de gestion a dû travailler avec quelques difficultés dues à la maladie et l'absence de quelques membres. Je regrette qu'un parti n'ait pas du tout été présent dans cette année de COGEST. C'est dommage pour les électeurs qui les ont élus, car on a besoin de toutes les forces représentées dans la commune.*

*Le 14.04.14, quatre commissaires ont contrôlé des préavis bouclés, le rapport de ce travail est dans les annexes de ce rapport.*

*Le samedi 3 mai nous avons fait la traditionnelle visite des biens communaux. Cette année c'est le quartier des Baumettes qui a été retenu pour cette journée. Nous avons pu visiter l'EMS des Baumettes et ses appartements protégés, le terrain multisports, parlé de l'avenue des Baumettes et du trafic qui y passe et pour finir une visite détaillée du CACIB.*

### *Demande de la COGEST*

*La commission de Gestion aimerait trouver à la fin du rapport de la Municipalité un lexique avec toutes les abréviations du même style que celui qui se trouve dans les comptes, cela faciliterait notre lecture, celles-ci sont nombreuses et pas toujours faciles à retenir.*

*Nous avons pu boucler le rapport dans les temps et je tiens à remercier ici mes collègues qui ont été présents tant dans les séances plénières que dans les visites des dicastères et pour l'écriture des 7 rapports qui composent celui que vous avez dans les mains.*

*Au nom de la Commission de Gestion je tiens remercier les Municipaux, la Syndique et les divers chef(e)s de services et leurs collaborateurs ainsi que le secrétaire Municipal pour leur disponibilité, présence et renseignements donnés lors des visites de dicastères et autres séances de la commission de gestion.*

## **MUNICIPALITE**

### **Administration Générale** (page 6)

***En 2013, la Cogest a demandé que le nombre des EPT figure sur l'organigramme des dicastères et la Municipalité y a répondu favorablement. Excepté le dicastère de Sécurité Publique, aucun ne l'a fait. Pourquoi ?***

*Cela semble apparemment compliqué... L'organigramme des services peut vite être complexe. De plus, il y a un tableau détaillé qui donne ces explications.*

*Pour l'année prochaine, la Municipalité va réfléchir à une manière de simplifier l'organigramme afin que les EPT apparaissent par secteur.*

**Observation 1:** La commission souhaite voir les EPT sur les organigrammes de 2014

**Réponse de la Municipalité:** Bien que figurant en détail les effectifs par section dans la rubrique Service du personnel, la Municipalité veillera à indiquer les EPT dans les organigrammes simplifiés situés en titre des dicastères.

***La Commission de gestion accepte la réponse de la Municipalité.***

M. le Président ouvre la discussion à propos de cette observation.

La parole n'étant pas demandée, M. le Président clôt la discussion.

## **Personnel**

### **Mouvement du personnel** (page 8)

**Remarque 1:** La Cogest aimerait que les départs figurent dans le rapport par service comme cela se fait pour les arrivées.

**Réponse de la Municipalité:** Il sera veillé à ce que les départs soient indiqués par service, de manière similaire au tableau des arrivées.

**Qu'en est-il de l'évaluation des chefs de service pour 2013 ? (page 9)**

*Sujet pas simple... La Municipalité a dit qu'il y aurait une évaluation en 2012. Mais les chefs de service n'ont pas tous été évalués. Les Municipaux ne se sentaient pas tous à l'aise dans cette démarche. Il y a aussi eu le départ du Secrétaire Municipal qui a ralenti la démarche.*

*Mesure prise : renforcement du personnel pour soutenir les chefs de service.*

**Observation 2:** La commission demande que les évaluations des chefs de service soient faites en 2014 (par exemple par les RH qui sont neutres)

**Réponse de la Municipalité:** L'évaluation des chefs de service réalisée selon le modèle de 2012 (évaluation conjointe avec formulaire par le municipal et le secrétaire municipal) s'est avérée une démarche lourde et consommatrice de beaucoup de temps. Pour 2014, il est envisagé de proposer un point de situation entre le/la conseiller-ère municipal-e et le/la chef-fe de service, faisant l'objet d'une trace écrite et portant sur les réalisations et les objectifs futurs. Cette manière de faire permettra de maintenir la notion d'évaluation et de renforcement de la collaboration entre le politique et l'opérationnel.

**La Commission de gestion maintient son observation.**

M. le Président ouvre la discussion à propos de cette observation.

- **M. Daniel Rohrbach, PS**

*Chers Collègues,*

*Je comprends tout-à-fait cette observation et je la soutiens, à l'exception de ce qui est marqué entre parenthèse, à savoir "par exemple par les RH qui sont neutres". Ce n'est pas le travail des ressources humaines de s'occuper d'évaluation pour des chefs de service. On en ferait à ce moment-là un service plus important que les autres puisque cela serait le Chef de service des ressources humaines qui noterait ses collègues chef de service. Pour moi, je maintiendrais cette observation et je la vote seulement si on enlève cette mention.*

La parole n'étant plus demandée, M. le Président clôt la discussion et soumet au Conseil la proposition de M. Daniel Rohrbach. Toutefois, cette façon de faire ne fait pas l'unanimité dans l'Assemblée et la parole est demandée.

- **M. Jean-Pierre Leyvraz, Fourmi rouge**

*Je ne sais pas si je m'en rappelle juste, mais j'ai cru comprendre qu'il n'était pas possible de modifier une observation?*

Suite à cette intervention, M. le Président soumet au Conseil la proposition de maintien de l'observation telle que figurant dans le rapport de gestion.

C'est à l'unanimité, moins 4 refus et 15 abstentions, que l'observation est maintenue.

La parole n'étant plus demandée, M. le Président clôt la discussion.

## CENTRE TECHNIQUE COMMUNAL

### Bâtiments et environnement

#### Gestion des déchets (page 19)

*La commission salue l'effort fait tant par la Commune que par les habitants de Renens. Le taux de tri a atteint l'objectif cantonal, soit 60%.*

*Remarque 1: La commission fera le point l'année prochaine*

**Réponse de la Municipalité:** Le service procèdera à l'établissement d'un bilan sur la gestion des déchets et le transmettra à la Commission de gestion. Des informations sur l'impact de la création des potagers urbains sur la liste d'attente seront également transmises.

## SECURITE PUBLIQUE – INFORMATIQUE - POPULATION

### Sécurité publique (page 24)

*Etes-vous conscients que le problème s'est déplacé en dehors de la zone des caméras, par exemple sur le petit parc derrière la Brasserie (drogue, bancs déplacés, poubelles endommagées, éclairage quasi mort, etc.).*

*La problématique dite "du Parc des Anges" (nom donné par les occupants réguliers, qui est le fruit de leur imagination et de par la présence proche du salon de coiffure "Jacques Dessanges"), n'est pas nouvelle. Malgré les discussions, sensibilisations et autres approches préventives effectuées par la police et les travailleurs sociaux de proximité de Renens et Chavannes, les incivilités, voire délits commis par les adolescents et jeunes adultes qui fréquentent régulièrement cet endroit ne cessent pas. Au vu de ce constat d'échec, la Police de l'Ouest lausannois ainsi que ses partenaires sont toujours à la recherche de solutions pour mettre un terme à cette problématique.*

*Observation 1: La commission demande une présence plus soutenue de la Police dans les endroits stratégiques qui posent problèmes dans la ville.*

**Réponse de la Municipalité:** Nous prenons note de l'observation et informons la COGEST que les travaux de réorganisation de la Police de l'ouest lausannois vont dans le sens de privilégier la présence sur le terrain. La police pourra ainsi mieux agir en fonction des problématiques relevées, dans la limite de ses moyens et de ses compétences.

**La réponse est acceptée. Nonobstant, la Commission de gestion encourage la PolOuest dans la compétence de ses moyens.**

M. le Président ouvre la discussion à propos de cette observation.

La parole n'étant pas demandée, M. le Président clôt la discussion.

## CULTURE – JEUNESSE - SPORT

### Travailleur social de proximité (page 29)

#### ***Va-t-il à la rencontre des jeunes aussi le soir et le week-end ?***

*Il va à la rencontre des jeunes principalement en fin de journée / début de soirée, mais à part événement particulier, il ne va que très rarement le week-end. Cela permet aux jeunes de ne pas avoir tout le temps quelqu'un derrière eux. Il est présent le matin pour faire des tâches administratives et pour avoir des entretiens avec des jeunes en rupture ainsi qu'à la sortie des écoles.*

Remarque 1: La COGEST souhaite qu'il y ait un tournus entre les différents TSP de la région sur les soirées et les week-ends pour pouvoir entrer en contact avec les jeunes en général.

**Réponse de la Municipalité:** La collaboration intercommunale existe entre les TSP sur certains projets, comme pour le parc de la gare dit "des Anges" (Chavannes et Renens) ou le rallye de la citoyenneté ou encore Cap sur l'Ouest. Par ailleurs les TSP échangent mensuellement sur les situations qu'ils rencontrent dans leur commune. Il est difficile pour les TSP d'envisager de créer du lien par tournus sur tout le district, notamment en raison des taux d'activité respectifs et de profils professionnels différents.

### Conseil d'établissement (page 31)

#### ***Pourrait-on annoncer les séances du conseil d'établissement lors du Conseil Communal ?***

*Les séances sont publiques et sont annoncées sur le site de la ville de Renens et les PV y figurent aussi.*

Vœu 1 : La COGEST souhaite que l'information concernant les séances soit transmise aux parents.

**Réponse de la Municipalité:** L'information est donnée aux parents, comme à tout citoyen, sur le site internet de la commune ainsi que par les représentants des parents et l'APE (Association des parents d'élèves) qui font partie du Conseil d'Etablissement. Par ailleurs, pour répondre à ce vœu, les dates des séances seront dorénavant mentionnées dans l'agenda du journal Carrefour Info Renens en précisant que les séances sont ouvertes au public, tel que le mentionne le règlement du Conseil d'Etablissement.

### Prévention (page 33)

#### ***La commission regrette que l'école ne mette rien en place de façon continue de la prévention concernant la drogue et l'alcool.***

*Pour les petits, ces sujets de prévention ne sont pas abordés. Pour eux, la prévention est plus axée sur la nutrition et la violence.*

*Concernant les adolescents, la prévention est plus axée sur la cybernétique, car c'est la cause de nombreux dysfonctionnements dans les cours d'école. En effet, rares sont les élèves qui viennent drogués et alcoolisés à l'école, ce sont des problématiques de week-end.*

*La cybernétique (dont la pornographie sur les smartphones) est une réelle violence au quotidien, l'école n'a que peu de pouvoir face à ces outils. Le règlement interne de l'école prévoit que tous les appareils électroniques soient éteints dans l'enceinte de l'école. La plupart des élèves utilisent leur téléphone de manière adéquate.*

**Observation 1:** *La COGEST souhaite que les élèves du secondaire bénéficient d'une prévention (l'alcool, tabac et autres drogues) au même titre que la prévention du SIDA (ceci au vu du constat des jeunes qui fument aux abords des écoles)*

**Réponse de la Municipalité:** Cette demande est tout à fait compréhensible par la direction de l'établissement secondaire. Toutefois, ces questions sont de la compétence des autorités cantonales, qui sont conscientes de la problématique et y travaillent de manière ciblée en fonction des contextes.

**La Commission maintient de cette observation.**

M. le Président ouvre la discussion à propos de cette observation.

La parole n'étant pas demandée, M. le Président clôt la discussion et soumet au Conseil la proposition de maintien de cette observation.

C'est à l'unanimité, moins 10 abstentions, que le Conseil souhaite maintenir cette observation.

## **SECURITE SOCIALE**

**Direction** (page 37)

**Comment se sont passés les 5 mois de 2013 sans chef de service ? Quelles solutions ont été trouvées ?**

**Quelles conclusions peut-on tirer des changements successifs des chefs de service ?**

*Le chef de service des RH et le secrétaire municipal ont été présents dans le service de la Sécurité sociale pendant les 5 mois de vacance de poste du chef de service.*

*Durant cette période le travail a été concentré sur les activités courantes et les urgences.*

*Satisfaction du personnel quant à l'arrivée du nouveau chef de service car la fatigue se faisait sentir.*

**Remarque 1:** *La commission de gestion remercie le personnel pour son engagement et souhaite la stabilité du service*

**Réponse de la Municipalité:** La direction de la Sécurité sociale ne manquera pas de transmettre les remerciements de la commission de gestion à son personnel. La

stabilité du service est nécessaire à son bon fonctionnement et fait partie des prérogatives du nouveau chef de service et du municipal en charge.

**Réseau d'accueil de jour des enfants de Renens-Crissier** (page 38)

**Liste d'attente du réseau: peut-on avoir les chiffres généraux et pour Renens?**

*Du 1<sup>er</sup> janvier au 3 mars 2014, 310 personnes sont inscrites sur la liste d'attente pour Renens, toute tranche d'âge confondue. Cette liste est épurée à chaque rentrée scolaire. Il n'y a actuellement pas de chiffres pour le réseau.*

*Des travaux sont en cours pour obtenir une liste d'attente centralisée du réseau gérée par une base de données. Il s'agit d'une condition impérative de la FAJE pour l'obtention de la reconnaissance du réseau. Cette liste d'attente centralisée devrait être mise en œuvre pour le 1<sup>er</sup> août 2014. Cet outil de gestion permettra aussi de réactualiser la liste d'attente tous les trois ou quatre mois.*

**Quelles sont les réflexions en cours concernant la longueur de cette liste ?**

*Une planification avec un plan de développement des besoins d'accueil de la petite enfance est en cours d'élaboration. L'objectif étant d'augmenter l'offre à moyen terme, afin de satisfaire, dans des délais raisonnables, les demandes des parents.*

*Dans le cadre de l'accueil parascolaire, il faut rappeler que le nouvel article 63a de la Constitution vaudoise, "Ecole à journée continue", fixe les responsabilités des communes en matière d'un accueil préscolaire et parascolaire, pour les enfants de 0 à 12 ans. Les parents sont donc en droit d'attendre des communes une solution d'accueil parascolaire pour leur-s enfant-s, s'ils en font la demande.*

**Observation 1:** *La commission se réjouit de l'agrandissement du Tournesol mais ne peut que regretter l'absence de la création de nouvelles structures. Vu ce qui précède la commission de gestion demande d'en faire une priorité.*

**Réponse de la Municipalité:** Le développement de l'accueil préscolaire et parascolaire est une préoccupation constante du service. Dans ce sens, une vision de l'accueil à moyen et long terme est nécessaire au développement actuel et futur des lieux d'accueil. Un rapport sera établi par la direction de la sécurité sociale, en collaboration avec le Service des finances, afin de se doter d'un outil de pilotage, permettant notamment d'atteindre, des projets en opportunité, les objectifs fixés.

**La Commission accepte la réponse.**

M. le Président ouvre la discussion à propos de cette observation.

La parole n'étant pas demandée, M. le Président clôt la discussion.

**Les lapins bleus** (page 41)**Comment s'est passé le changement ? Quel bilan ? Est-il maintenant complet ?**

*Compte tenu des délais extrêmement courts, le changement s'est déroulé de manière positive par l'équipe éducative qui avait commencé à préparer le déménagement avant de connaître la décision finale.*

*Aux niveaux des familles, la plupart ont apprécié l'espace, la modernité, la convivialité des lieux. Un tiers des familles ont dû cependant, entre juillet et octobre, annuler leur contrat pour des raisons pratiques ou familiales. Les Lapins bleus ne se trouvant plus dans leur quartier d'habitation et/ou de l'école d'un autre enfant, dans le quartier de leur accueillante en milieu familial. Ceci a créé un surcroît de travail administratif et pédagogique.*

*L'investissement et le travail en partenariat de nombreuses personnes du CTC, de l'équipe pédagogique et du secrétariat ont permis de rendre ce challenge possible.*

*Donc le bilan est positif, les locaux sont spacieux et magnifiques même si tout n'est pas terminé. Des travaux conséquents ont lieu et doivent encore avoir lieu suite à des fuites d'eau depuis l'extérieur du bâtiment. Nous pouvons cependant émettre un bémol quant à l'implantation de deux jardins d'enfants dans le même quartier, en lien avec la mission d'insertion et d'intégration des familles en vue de l'école.*

*Depuis août le jardin est plein comme chaque année à environ 94%, dès le mois de décembre à 100% et actuellement à 100% plus des dépannages d'urgence. Nous ne pouvons accueillir encore que 15 enfants au lieu de 20 par demi-journée, car nous sommes en attente du rapport ECA et de la décision du SPJ.*

**Remarque 2:** La commission de gestion partage le bémol de la municipalité quant à l'implantation de 2 jardins d'enfants dans le même quartier

**Réponse de la Municipalité:** La Municipalité est donc satisfaite du bilan du déménagement des Lapins Bleus et de la qualité du nouveau site. Elle a également entendu le Conseil communal, exprimé par l'envoi de la motion de Mme Bovey Diagne "Pour le maintien d'un jardin d'enfants au Nord des voies", et fera au Conseil communal des propositions pour aller dans le sens des motionnaires.

M. le Président ouvre la discussion générale sur le rapport de la Commission de gestion.

- **M. Daniel Rohrbach, PS**

*Dans le rapport de la Municipalité, il est fait état d'observations qui avaient été maintenues en 2012, oubliées en 2013. Je pense que cela serait bien de les traiter en 2014. A la page 8 du rapport de la Municipalité, il y a trois observations qui ont été maintenues, où nous avons des réponses en 2014. Je ne sais pas si la Commission a pris position à ce sujet mais je propose en tout cas de les voter ce soir. Merci.*

- **Mme Nicole Haas-Torriani, Fourmi rouge**

*Mesdames, Messieurs,*

*Nous avons tout-à-l'heure parlé du budget en se félicitant toutefois de ne pas avoir de dettes. Et moi, j'aimerais parler de la gestion. Parce que sans employés dans une Ville, la gestion ne pourrait pas être bien menée. Alors d'une part, je prends acte que la gestion est bien menée aussi dans notre Commune mais je tiens surtout et particulièrement à remercier le personnel de notre Commune qui est quand même souvent oublié dans cette enceinte. Donc, je pense que c'est l'occasion de parler de leur disponibilité et de leur gentillesse.*

*Lors de nos manifestations, le groupe Fourmi rouge a souvent l'occasion de discuter avec les employés et d'apprécier leur gentillesse et leur compétence. Je ne pourrais pas citer tous les services mais c'est vrai que nous avons souvent à faire avec la voirie, dont le personnel est vraiment très compétent. Egaleme nt les employés du service Jeunesse et Sport, les concierges de cette salle, je crois que nous pouvons apprécier aussi tous les soirs des Conseils communaux de leur gentillesse, il y a toujours de la boisson. Les employés du greffe qui lors des votations ou lorsque nous avons besoin de certain renseignement sont toujours très disponibles. Enfin, je pense que je dois en oublier parce que je n'ai pas à faire avec tous les employés. Je veux quand même souligner ceci. Merci.*

- **M. Nicolas Freymond, Fourmi rouge**

*Mesdames et Messieurs,*

*Je rebondis sur ce que vient de dire M. Daniel Rohrbach concernant les observations qui avaient été acceptées en 2013 et qui n'ont pas été reprises par la Commission de gestion. Notamment, celle dont je m'étais fait "l'auteur", concernant Le Corso. Personnellement, je suis prêt à accepter la réponse de la Municipalité, qui consiste à dire qu'elle nous informera du devenir du dossier, pour autant qu'on ne nous informe pas trois mois plus tard quand des dizaines de milliers de francs ont été investis dans une nouvelle étude, etc...*

*Donc, est-ce que nous pouvons avoir la garantie de la part de la Municipalité que l'information se fera en temps et en heure et pas avec un délai invraisemblable juste avant le dépassement de crédit et avant que cela passe en Commission des finances? Je vous remercie.*

### **Réponse de Mme Marianne Huguenin, Syndique**

*Peut-être juste une intervention sur la forme. Si des observations de la Commission de gestion ont été refusées, effectivement la règle est que celles-ci soient à nouveau commentées dans le rapport de gestion de l'année suivante, mais elles ne sont pas votées à nouveau. Les commentaires sont discutés en Commission de gestion et dans le cas où les commentaires ne sont pas satisfaisants, la Commission de gestion reprend l'observation et l'a réactualise. Donc il n'y a pas de vote sur les réponses aux observations non votées l'année précédente. Nous avons évoqué ce point de procédure avec la Commission de gestion et nous étions tous d'accord que c'était comme cela, nous ne trainons pas des réponses, acceptées ou pas, d'année en année. Par contre, si la Commission de gestion estime que c'est d'actualité, elle répète son observation.*

*Maintenant, je ne peux que répondre à M. Nicolas Freymond. Nous sommes attentifs à cette situation: c'est difficile pour faire évoluer le projet du Corso, mais nous sommes conscients de cette demande et nous sommes conscients que politiquement cela avait été un gros débat et que devons faire attention. Cela je peux vous le garantir.*

○ **M. Nicolas Freymond, Fourmi rouge**

*Cela me convient. Je resterai vigilant. Je vous remercie pour votre réponse.*

● **M. Daniel Rohrbach, PS**

*Je comprends parfaitement ce que vous avez dit Mme la Syndique, je suis d'accord avec vous. Seulement j'aurai souhaité au moins en trouver trace dans le rapport de la Commission. Or il n'en est fait mention à aucun moment, c'est pour cela que je me permets d'intervenir. Je ne sais pas si la Commission s'est penchée dessus.*

**Réponse de Mme Simone Szenyan-Reymond, Présidente de la Commission de gestion**

*Oui, nous nous sommes penchés dessus, mais voilà... nous n'avons pas fait plus, ce n'est pas dans le rapport. Mais nous en avons parlé, cela c'est sûr.*

La discussion n'étant plus demandée, M. le Président clôt la discussion sur le rapport de la Commission de gestion et ouvre la discussion générale sur le rapport de gestion de la Municipalité.

La parole n'étant pas demandée, M. le Présidente clôt la discussion et demande à Mme Simone Szenyan-Reymond de procéder à la lecture des conclusions.

*Le Conseil communal de Renens*

*Vu le rapport de gestion présenté par la Municipalité,  
Où le rapport de la Commission de Gestion,  
Considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,*

**APPROUVE**

*la gestion de l'exercice 2013  
et donne décharge aux organes responsables.*

C'est à l'unanimité que les membres du Conseil approuvent le rapport de gestion de l'exercice 2013.

Mme Simone Szenyan-Reymond remercie les huissiers pour leur disponibilité.

M. le Président remercie Mme Simone Szenyan-Reymond ainsi que les membres de la Commission de gestion pour leur travail.

**13. Rapport de commission – Postulat de Mme Line Rouyet et M. Oumar Niang intitulé "Pour un espace culturel au Centre-Ville de Renens"**

M. le Président prie M. Jacques Berthoud, Président-rapporteur de la commission, de se rendre à la table des rapporteurs afin de donner lecture de son rapport.

- **M. Jacques Berthoud**, Président-rapporteur de la commission, donne lecture de son rapport.

*La séance a eu lieu au CTC le 30 septembre 2013 dès 20h00. Mme Gisèle Martin était remplacée par M. Vito Vita. Mmes Sandra Martins et Suzanne Sisto-Zoller étaient absentes.*

*Mme Myriam Romano-Malagrifa était accompagnée par Mme Michelle Dedelley, cheffe de service.*

*Mme M. Romano-Malagrifa nous a fait un exposé succinct sur le sujet présenté aux présidentes et présidents de groupes du Conseil communal de Renens, pour la 1<sup>ère</sup> fois, en 2008.*

*Sans que la commission ne s'attaque à l'aspect financier de ce projet, l'une des conditions majeures requises était la position centrale des lieux.*

*L'idée de base était de mettre à disposition des groupes déjà constitués des locaux adaptés à différentes manifestations artistiques avec équipement et possibilités d'entraînements et / ou répétitions en vue de mettre en valeur les ressources et compétences de ces différentes sociétés.*

*La ferme des Tilleuls semblait un lieu idoine pour regrouper un maximum de sociétés locales sans, toutefois, emporter l'adhésion d'une majorité de la commission.*

*Un membre de la commission imaginait aussi la possibilité, après entraînements et répétitions, de présenter un spectacle voire une exposition, dans la salle de spectacles. D'autres exemples ont été cités comme, à Lausanne, Rumine 5, à Genève, Meyrin qui est encore en attente de locaux.*

*Il semble manifestement qu'il y ait autant d'attente et autant de variantes, précise M. Niang, impliqué dans une société sportive. Il précise qu'il faut absolument prévoir un cadre administratif, dès que différentes sociétés doivent évoluer et travailler dans un même bâtiment, comprenant aussi une salle de spectacle et des locaux attribués à chaque société ou groupe de société.*

*Mme Nathalie Kocher trouve important de conserver notre culture chez nous, l'offre étant déjà suffisamment grande sur le plan cantonal.*

*Un autre participant rappelle qu'une enquête sur les incidences communales devra être entreprise afin de ne pas sous-estimer le bruit, la circulation, la question du parcage des véhicules, etc.*

*Une participante pense que l'avantage du lieu unique permet d'éviter de disperser les nuisances dans la ville.*

*Selon la tournure des événements et la structure du projet, il serait peut-être judicieux de chercher le soutien des autres communes du district susceptibles d'être intéressée par un lieu de manifestations mieux adapté que des salles comme le Motty, voire la salle de spectacles de Renens.*

*M. Niang précise qu'une maison des cultures ne doit pas servir à exclure des groupes, dans le sens du tri. M. Ali Korkmaz pense avant tout aux besoins des renanais et M. Vito Vita se demande si un sondage dans la population ne permettrait de connaître ses attentes.*

*Une question qui se pose, selon Mme Dedelley, est celle de mieux cerner les besoins, afin de ne pas en créer inutilement, mais d'y répondre.*

**Le terme d'humanité est mentionné pour mieux définir l'objectif de cet ESPACE CULTUREL.**

*Après un très long débat, la commission prend les décisions suivantes :*

- a) à l'unanimité, la commission propose au Conseil communal de prendre ce postulat en considération.*
- b) à l'unanimité également la commission propose de transmettre ce postulat à la Municipalité.*

M. le Président ouvre la discussion sur ce rapport.

La discussion n'étant pas demandée, M. le Président soumet au vote la proposition de prise en considération de ce postulat et de sa transmission à la Municipalité.

C'est à l'unanimité, moins une abstention, que la proposition de prise en considération de ce postulat et de sa transmission à la Municipalité est acceptée.

M. le Président remercie M. Jacques Berthoud ainsi que les membres de la Commission pour leur travail.

**14. Rapport de commission – Préavis N° 53-2014 – Préavis No 38-2013 – Hôtel de Ville, bâtiment administratif rue de Lausanne 35, installation d'un ascenseur et aménagements intérieurs divers – Crédit complémentaire pour l'aménagement et la création d'un poste de base pour le corps de la Police de l'Ouest lausannois (POL)**

M. le Président prie M. Eric Aeschlimann, Président-rapporteur de la commission de se rendre à la table des rapporteurs afin de donner lecture de son rapport.

- **M. Eric Aeschlimann**, Président-rapporteur de la commission donne lecture de son rapport.

Introduction, présentation du projet

*M. Golaz présente brièvement les intervenants.*

*Il explique ensuite l'évolution du projet qui consiste principalement à ce que Renens soit doté d'un poste de base et non plus d'un simple poste de ville comme prévu initialement.*

*Cela implique plus de présence et des horaires différents.*

*Le Cdt. Frédéric Schaer explique qu'on lui a demandé d'augmenter les effectifs de police dite de proximité. Les effectifs de cette police passeront à terme de 30 à 45 personnes.*

*Pour ce qui est des locaux, le principal changement est qu'il y aura 2 locaux d'audition au lieu d'un, ceci pour préserver la confidentialité.*

### Aménagement du poste de base et incidences financières

*M. Jean-Marc Dupuis explique dans les grandes lignes que le nouveau poste de base coûte plus cher que le poste de ville prévu initialement.*

*M. Lombardet explique, sur la base du nouveau plan, le tableau des coûts et les augmentations prévues pour l'aménagement du poste de base.*

*M. Clément pense que ce poste sera un bon outil de travail et ajoute que la Commission des finances a donné son aval.*

### Débats et discussions

*Question - Que se passerait-il si le Conseil votait non ?*

- *Réponse - On se contenterait des 47'000.- francs prévus dans le préavis 38-2013 ! Mais on devrait revoir des conventions entre la POL et la Municipalité et ce serait dommage, car il y a une forte volonté de la Municipalité de renforcer la police à Renens. Dans ces conditions, le poste de base s'établirait peut-être à Crissier qui a des locaux prêts à être mis à disposition.*
- *Frédéric Schaer - Il y a eu les mêmes discussions à Ecublens (où l'autre poste de base est prévu).*

*Question – Si le poste de ville est installé à Renens (ce qui veut dire plus d'heures d'ouverture sur la Commune) est-ce que Renens devra payer une plus grande proportion des frais de la POL ?*

- *Réponse – Non. La clé de répartition des frais entre communes se base uniquement sur la population, la valeur du point d'impôt net et le nombre d'interventions, pas sur le nombre d'heures d'ouverture des postes.*

*Question - La Commune encaissera-t-elle un loyer pour les locaux mis à disposition ?*

- *Réponse - Non.*
- *Frédéric Schaer - Il faut prendre en considération les points positifs, soit un poste ouvert tous les jours alors que Crissier par exemple n'aura que 2 jours d'ouverture.*
- *Christian Hautle - Il y aura plus de sécurité sur le terrain.*
- *Alain Lombardet - Le surcoût de ce préavis est uniquement dû à l'adaptation des locaux qui seront plus fonctionnels.*

### Réflexion de la commission

*Plusieurs commissaires trouvent bien que Renens soit bien desservi. La situation de ce poste de base est idéale, car il est situé près des transports publics.*

Vœu

*La commission demande que soient affichés les horaires d'ouverture de tous les postes devant chaque poste ou point d'appui.*

Conclusions de la commission

*C'est à l'unanimité des personnes présentes que la Commission accepte les conclusions de ce préavis.*

M. le Président ouvre la discussion sur ce rapport.

- **M. Gian-Luca Ferrini, PS**

*Mesdames et Messieurs,*

*Le groupe socialiste va soutenir ce préavis qui va dans le sens de la police de proximité. Chose souhaitable, souhaitée parce que cela va dans le sens d'une police de proximité mais nous serons quand même très attentif à ce qu'effectivement la police soit une police de proximité. Merci.*

- **M. Olivier Golaz, Conseiller municipal**

*Monsieur le Président,*

*Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers,*

*Concernant le vœu, il est bien entendu que nous allons y accéder et que nous mettrons également les horaires des autres postes de ville, et ce bien en vue.*

*Mme la Syndique me fait dire que cela sera également le cas dans les autres communes. Merci.*

La parole n'étant plus demandée, M. le Président clôt la discussion et demande à M. Eric Aeschlimann de procéder à la lecture des conclusions.

### *Le Conseil communal de Renens*

*Vu le préavis N° 53-2014 de la Municipalité du 5 mai 2014,*

*Où le rapport de la Commission nommée pour étudier cette affaire,*

*Considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour dans le cadre d'une procédure urgente en conformité avec l'article 36 du règlement du Conseil communal,*

***Alloue*** à la Municipalité un crédit complémentaire de CHF 87'500.- TTC au préavis N° 38-2013 - Hôtel de Ville, bâtiment administratif rue de Lausanne 35, installation d'un ascenseur et aménagements intérieurs divers. Cette dépense complémentaire servira à l'aménagement d'un poste de base permettant au

*corps de la Police de l'Ouest lausannois (POL) d'atteindre ses objectifs en matière de police de proximité. Ainsi, le crédit alloué par le Conseil communal passera de CHF 998'800.- TTC à CHF 1'086'300.- TTC.*

*Cette dépense sera financée par voie d'emprunt, conformément aux autorisations d'emprunter données par le Conseil communal.*

*Elle figurera dans le compte du patrimoine administratif N° 3400.5030.237 "Lausanne 35 - ascenseur et aménagements intérieurs divers - Bâtiments".*

*Cette dépense sera amortie en 30 ans, selon l'article 17 B du règlement du 14 décembre 1979 (mis à jour : 1<sup>er</sup> juillet 2006) sur la comptabilité des communes.*

C'est à l'unanimité, moins 1 refus, que les conclusions de ce préavis sont acceptées.

M. le Président remercie M. Eric Aeschlimann ainsi que les membres de la Commission pour leur travail.

#### **15. Dépôt de préavis – Procédure d'urgence selon art. 36 RCC**

- **Préavis N° 54-2014 – Adoption d'un règlement concernant le subventionnement des études musicales**  
*Présidence: Parti socialiste*
- **Préavis intercommunal N° 55-2014 – Réhabilitation du collecteur intercommunal de la Mèbre à Chavannes-près-Renens – Secteur Blancherie/Concorde**  
*Présidence: Fourmi rouge*

Avant d'ouvrir la discussion, M. le Président informe que la séance de Commission pour le préavis N° 54-2014 a été déplacée au lundi 07 juillet 2014 à 19h00 au service Culture et Jeunesse.

- **M. Didier Divorne, Fourmi rouge**  
Concernant le préavis N° 54-2014 - Adoption d'un règlement concernant le subventionnement des études musicales.

*Monsieur le Président,  
Bonsoir Chères et Chers Collègues,  
Mesdames et Messieurs de la Municipalité,*

*Effectivement cela a déjà été évoqué mais j'insiste là-dessus, tenir compte des familles avec de nombreux enfants qui pratiquent la musique ou qui pratiquent des mêmes activités. Prévoir un tarif dégressif c'est ne pas exclure des familles qui sont avec des moyens financiers modestes et je pense que cela serait vraiment important que la Commission discute de cela dans ses travaux. Merci d'en tenir compte.*

La discussion n'étant plus demandée, M. le Président clôt la discussion et informe que le préavis N° 54-2014 sera présidé par Mme Patricia Zurcher du groupe PS et que le préavis N° 55-2014 sera présidé par Mme Suzanne Szenyan-Reymond du groupe Fourmi rouge.

## 16. Motions, postulats et interpellations

- **Mme Elodie Golaz Grilli, PLR**

- Développement du postulat intitulé "Fêtes de écoles: Lausanne-Prilly et Renens alors?"

*Monsieur le président,  
Mesdames et Messieurs les Municipaux,  
Chères et Chers Collègues.*

*Prilly, Lausanne, Morges, Nyon et tant d'autre organisent des fêtes des écoles, pourquoi pas Renens ? Car à Renens le maître mot semble être culture. Projet des musées, de maison des cultures ou autre centre. Mais pensons aussi à nos plus jeunes habitants, eux qui voient chaque année leurs copains des communes voisines défiler et s'amuser.*

*Cette fête des écoles marque le passage d'une année à l'autre, un rite citoyen. Elle permet de réunir les générations et les cultures différentes.*

*Les enseignants peuvent par cette fête aborder également des thèmes pédagogiques, telle que, les saisons, les pays, le goût, pour aboutir sur un déguisement.*

*Par ce postulat je demande donc à la Municipalité de réinstaurer une fête des écoles à Renens pour les élèves de 1P à 4P tous les ans.*

*Je vous remercie pour votre attention.*

M. le Président ouvre la discussion sur cette proposition de postulat.

- **Mme Simone Haas-Torriani, Fourmi rouge**

*Je me permets de revenir là-dessus. Je ne suis pas contre qu'il y ait une fête pour les enfants, mais, alors si il y a une fête, il faudra qu'elle soit mieux organisée que les dernières avec des cortèges où il y avait plus de parents que d'enfants. Enfin cela vous vous débrouillez, en plus ce sont les écoles qui décident, ce n'est pas la Municipalité.*

*Encore une fois je ne suis pas contre par principe, mais ce qui me dérange un peu c'est que ce postulat est opposé à des activités culturelles, alors que moi je pense que nous pouvons faire les deux. Et puis une fête des enfants c'est aussi culturel, parce qu'ils peuvent aussi faire des jeux, etc... Là, cela est un peu ambigu, dire que nous faisons de projets culturels mais pas pour les enfants. Alors j'aimerais juste soulever cela.*

○ **Mme Myriam Romano Malagrifa, Conseillère municipale**

*M. le Président,*

*Comme je ne voyais pas d'autres mains se lever demandant éventuellement une commission, je propose que vous nommiez une commission afin que nous puissions échanger sur le contenu de cette fête, éventuellement inviter aussi les directeurs/directrices du primaire afin de pouvoir échanger sur ce que vous souhaitez.*

La parole n'étant plus demandée, M. le Président propose de voter sur la demande de renvoi à l'examen à une commission chargée de préavis en rappelant que, selon l'art. 53 du règlement de notre Conseil, il suffit qu'un dixième des membres le demande.

Le dixième des membres étant largement atteint, ce postulat sera donc renvoyé à une commission pour étude et rapport. Cette commission sera formée des conseillères et conseillers suivants:

<u>PLR:</u>	M. Pascal Golay Mme Elodie Joliat
<u>Fourmi rouge:</u>	Mme Maria-del-Mar Rodriguez M. Roberto Arnedo
<u>UDC:</u>	M. Gérard Duperrex
<u>Parti socialiste:</u>	Mme Gerarda Romano-Giorno M. Oumar Niang
<u>Les Verts:</u>	Mme Nadia Carota

Pour rappel, c'est le premier nommé, en l'occurrence M. Pascal Golay, qui est chargé de convoquer les membres de cette commission. La commission choisira elle-même le nom de sa ou de son président.

● **M. Aso Piroti, PS**

Dépôt d'un postulat intitulé "Pourquoi se naturaliser? La Suisse et moi, nous sommes profondément liés l'une à l'autre par notre histoire."

*Monsieur le Président,  
Madame la Syndique,  
Mesdames et Messieurs les Municipaux,  
Chers collègues,*

*Il s'agit d'un postulat dont j'annonce ce soir son titre et qui sera développé lors de la prochaine séance de notre Conseil communal. Le postulat s'intitule "Pourquoi se naturaliser? La Suisse et moi, nous sommes profondément liés l'une à l'autre par notre histoire."*

*Cela concerne la naturalisation des étrangers dans notre Commune. Merci.*

- **M. Gian-Luca Ferrini, PS**

Dépôt d'un postulat intitulé "Agir en faveur du logement existant et des liens entre générations"

*Monsieur le Président,  
Chers collègues,*

*Je dépose également le titre du postulat que je développerai lors de notre prochain Conseil. Le titre du postulat est: "Agir en faveur du logement existant et des liens entre générations".  
Merci.*

- **Mme Nicole Divorne, Fourmi rouge**

Dépôt d'un postulat intitulé "Prévention en milieu scolaire, mais que fait la Police?"

*Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs,*

*Je dépose également le titre de mon postulat qui est le suivant: "Prévention en milieu scolaire, mais que fait la Police?".  
Merci beaucoup.*

- **M. Richard Neal, PS**

Interpellation intitulée "De l'activité physique, du sport, toute l'année"

*Monsieur le Président,  
Madame la Syndique,  
Mesdames et Messieurs les Municipaux,  
Chers Collègues,*

*Depuis plusieurs années maintenant, la Commune met à la disposition des sociétés locales les salles de gymnastique et de rythmique. L'occupation de ces salles avoisine le 100% presque tous les soirs de la semaine. Plusieurs centaines d'adeptes d'activité physique et sportive en bénéficient. L'occupation de ces salles atteste de son besoin.*

*Malheureusement, lors des vacances scolaires, toutes ces salles sont fermées et les sociétés locales se trouvent sans lieux d'entraînement ou de compétition. Les horaires scolaires dictent les activités.*

*Selon le sport, l'activité physique pratiquée, des solutions « palliatives » peuvent être trouvées : en s'entraînant sur les terrains de foot ou dans les préaux des écoles, et encore, tout cela en fonction de la météo.*

*Ceci pénalise les sociétés sportives, en déficit d'entraînement lors de la reprise du championnat au début septembre, alors qu'ils n'ont pas pu s'entraîner correctement durant l'été.*

*Certes les vacances d'été sont mises à profit pour des travaux d'entretien et travaux et de nettoyage : ce qui est pertinent et nécessaire. Ceux-ci se font cependant, essentiellement durant les 2 premières semaines de vacances de juillet.*

*Il me paraît regrettable qu'à l'heure où la Commune de Renens consent à d'importants efforts pour promouvoir l'activité physique auprès de l'entier de la population, juniors et*

*seniors confondus ; les adaptes « naturels », « spontanés » d'une activité physique et sportives soient « empêchés », freinés dans leurs activités habituelles.*

*Pouvoir poursuivre des activités physiques, sportives, associatives hors des périodes scolaires participe aussi à la qualité de la vie d'une commune qui veut faire « ville », et contribue à améliorer ses prestations.*

*D'autre part, compte tenu des investissements conséquents réalisés par la Ville pour améliorer ses infrastructures scolaires, y compris les salles de gymnastique, Collège de Florissant, du Léman et du Censuy, il me paraît essentiel d'exploiter au maximum ces infrastructures, de les rentabiliser, et d'en faire bénéficier un maximum de personnes au travers des associations et des clubs. Il est utile de rappeler que la majorité des membres de ces clubs habitent la Ville de Renens et participent au financement de ces structures.*

*Certes, la mise à disposition pour de plus longues périodes, des salles de gymnastique et de rythmique, peut générer des coûts (planification des travaux d'entretien – entretiens plus « intensifs » - besoins accrus en conciergerie). Le ratio coût/bénéfice de cette opération pour la population en général, en terme de santé et de plaisir me paraît, cependant largement profitable.*

*Je demande donc :*

- que les sociétés locales puissent disposer des salles d'entraînement durant le mois d'août, les vacances d'octobre, les relâches de février ainsi que lors des ponts fériés de l'Ascension, de Pentecôte et du Jeûne Fédéral.*
- Que toute nouvelle construction scolaire ou toute rénovation conséquente intègre et favorise, dès le concours d'architecture, une exploitation mixte – scolaire et par les sociétés locales – des salles de gymnastique, ainsi que de quelques salles pour les associations.*

*Je vous remercie pour votre attention.*

### **Réponse de Mme Marianne Huguenin, Syndique**

*Cela concerne notre Municipale des Ecoles et notre Municipal des Bâtiments. Votre interpellation est complète, c'est une problématique réelle, nous sommes au courant qu'elle existe. Les réponses quant à elles, je crois que vous en êtes conscient aussi, ne sont pas si simples.*

*Nous prenons votre interpellation et nous tâcherons d'y répondre de façon différenciée en regardant aussi ce que nous pouvons faire dans votre sens.*

- **Mme Myriam Coleman, Les Verts**  
Interpellation intitulée "Qualité du tri des déchets"

*Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs les Municipaux,  
chères/chers collègues,*

*Lors du Conseil Communal du 14 novembre 2013, sous le point « Communications de la Municipalité » et sur la thématique de la qualité du tri des déchets à Renens, je posais les questions suivantes :*

- Quant est-il de la qualité des ordures triées pour la Commune de Renens ?
- Est-ce que les détritiques sont bien séparés comme il se doit ? Par exemple, est-ce que le compost contient uniquement des éléments propres à la fabrication du méthane ? N'y a-t-il pas de sacs en plastique ou autres ficelles dans les containers à papier ?
- Dans le cas échéant, qu'est-ce que la Municipalité compte entreprendre pour améliorer ce point ?

Reprenant le PV du Conseil Communal, la réponse de la Municipalité était (morceau choisi) :

« [...] Concernant cette problématique-là [celle de la qualité des déchets], lorsque nous aurons un petit peu de recul, je pense au mois de février, la Municipalité et le service concerné vous établira un rapport complet sur toutes les questions que vous avez et tout ce que nous pouvons faire encore pour la suite ».

Je suis heureuse de constater que la Municipalité a déjà fait un point de la situation dans son Communiqué n°9 que nous avons reçu ce mois-ci.

Par cette interpellation, je pose quand même les questions suivantes à la Municipalité :

- En plus de la soirée prévue pour les gérants d'immeuble et les concierges en septembre (comme indiqué dans le Communiqué n° 9), qu'est-il prévu pour améliorer la situation de la qualité du tri ?
- Où en est le rapport sur le tri des déchets évoqué pour février passé ?

Merci de votre attention.

### **Réponse de M. Jean-Marc Dupuis, Conseiller municipal**

Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers,

Effectivement, s'agissant de cela je crois que des informations, nous vous en avons donné beaucoup. Notamment par rapport au compost, vous avez raison d'attirer l'attention là-dessus parce qu'une des grandes problématiques de ces déchets organiques, c'était la présence de plastique dedans. Les gens mettaient des sacs en plastique et c'est pour cela, je pense que vous l'avez vu, que depuis, nous avons fournis des sacs biodégradables aux maraîchers. Donc, lorsque vous allez acheter vos légumes, vous recevez des sacs biodégradables pouvant être utilisés pour les déchets compostables. Cela est aussi une des mesures qui a été prise et pour laquelle vous avez été informés.

Maintenant, au niveau du bilan global, je crois que je ne vais pas vous faire un scoop en vous disant que Renens est une Commune un peu spéciale (mais toutes les communes sont spéciales) étant donné que nous avons choisi le système des sacs transparents pour les langes. Et d'après les retours que nous avons, je crois que la population est assez satisfaite de ce modèle.

Au niveau de la gestion des déchets, que nous soyons bien au clair, ceux-ci sont déposés par les particuliers puis collectés par l'entreprise Valorsa qui est également responsable des pesages et du calcul des rétrocessions. A la suite de quoi les déchets sont dirigés dans les différentes filières que cela soit Tridel pour ce qui est des déchets incinérables ou bien les différentes filières de recyclage ou de traitement. Valorsa nous a très récemment remis ses rapports et nous allons les consolider avec ce que nous vous avons déjà donné, tel que le taux de tri des déchets qui va passer à 60%, nous étions à 40% il y a deux ans et demi.

*Nous avons également constaté une augmentation spectaculaire des déchets organiques, le ramassage qui se faisait une fois par semaine en été et une fois toutes les deux semaines en hiver a été doublé, puisque maintenant nous passons toutes les semaines en hiver et deux fois par semaine pendant les mois d'été. Au niveau du verre et du papier-carton, aussi, nous avons des grosses augmentations.*

*Maintenant il est vrai que c'était des informations qui étaient un petit peu données chaque fois au compte-goutte mais maintenant que nous avons le tout, nous ferons un petit rapport montrant l'évolution que nous nous ferons un plaisir de distribuer aux conseillères et conseillers communaux.*

*J'espère avoir répondu à votre interpellation Mme la Conseillère communale.*

La parole n'étant plus demandée, M. le Président clôt ce point de l'ordre du jour.

## **17. Questions, propositions individuelles et divers**

- **M. Oumar Niang, PS**

Proposition de résolution générale intitulée "Pour garder un magasin de proximité ouverte: La Coop de Florissant"

*Monsieur le Président,  
Mesdames Messieurs de la Municipalité,  
Chers et Chères Collègues,  
Mesdames et Messieurs,*

*Pris par l'urgence de la fermeture de la Coop qui a été confirmée pour août 2014, plus précisément le 26.*

*Au vu des 1335 signatures récoltées, surtout pour les personnes âgées et/ou à mobilité réduite, nous nous voyons contraints de devoir déposer cette résolution :*

*Les groupes fourmi rouge, les verts et les socialistes proposent d'adopter la résolution suivante:*

*« Le Conseil communal de Renens dans sa séance du jeudi 19 juin 2014 a pris connaissance de la pétition qui lui a été adressée au sujet de la fermeture du magasin de quartier Coop situé dans le quartier de Florissant. Conscient des préoccupations exprimées par les pétitionnaires, demande à la Municipalité de Renens d'intervenir auprès de la société Coop dans les plus brefs délais pour garder ouvert son magasin de quartier ».*

*Je vous remercie.*

Avant d'ouvrir la discussion, M. le Président rappelle l'art. 57, alinéa 2, du Règlement du Conseil communal qui stipule: "La Résolution est mise en discussion avant d'être votée sur le fond. En cas d'acceptation, le Bureau du Conseil communal ou le secrétariat de la Municipalité lui donne la suite qu'il convient".

○ **M. Oumar Niang, PS**

*Monsieur le Président,  
Chers Collègues,*

*En tant qu'habitant du quartier, j'aimerais partager ici l'inquiétude et la non-compréhension des habitants du quartier. Ils donnent l'exemple de la Migros de Florissant qui est maintenue, malgré la Migros du Centre Malley Lumières. Monsieur Murgia, Directeur de la région Suisse romande de la Coop, dans une réponse aux pétitionnaires qui est affichée sur un tableau de la Coop de Florissant au vu et au su de tout-le-monde, écrit et je cite "Compte tenu du développement des quartiers environnants, de la densification de la population, des demandes de plus en plus grandes de la clientèle [...], Coop devait trouver une solution plus adaptée.". Pas une seule fois, il a fait fit des désagréments que cela pourrait amener, particulièrement pour les personnes à mobilité entamée. Au lieu de prendre en compte la dimension humaine, je vous rappelle que ce magasin est à cheval entre deux communes Prilly et Renens, la seule dimension mercantile importe à M. Murgia et à la Coop.*

*Pour terminer, j'aimerais saluer ici le dévouement et l'engagement des porteurs de la pétition, particulièrement Mesdames Conchita Neet-Sarqueda et Verena Berseth, qui n'ont ménagé aucun effort pour que ces personnes puissent se faire entendre. Je vous remercie.*

○ **Mme Suzanne Sisto-Zoller, Fourmi rouge**

*Je n'interviens pas au nom de groupe Fourmi rouge puisque la résolution a été déposée au nom du groupe, donc c'est clair que je la défends. J'interviens donc au nom de l'AVIVO, Association de défense des personnes âgées, qui a décidé, dans son comité, d'appuyer cette pétition et il m'a été demandé, puisque je suis dans ce comité, d'en faire part aux autorités.*

*Une des préoccupations soulevées par le déplacement de la Coop de Florissant, c'est l'autonomie des personnes âgées fragilisées. Si on désire favoriser leur autonomie, il faut qu'elles puissent faire des commissions courantes sans devoir demander à un voisin de les accompagner en voiture. Dans les explications sur les appartements protégés par exemple, on nous dit qu'il faudrait des magasins de quartier et des services où l'on puisse se rendre en pantoufles. C'est un des concepts. Si le nouveau magasin n'est pas loin, en effet en voiture c'est un saut de puce, il n'est pas tout près à pied, surtout si on a de la peine à se déplacer. En effet, il faut descendre la rue de Florissant et la rue de Lausanne pour s'y rendre et donc, il faut remonter tout cela avec les courses. Et le bus n'est pas d'une grande aide à ce sujet, outre que cela renchérirait le prix des courses du prix de deux billets de bus si ce sont des gens qui ne sortent pas beaucoup et qui n'ont pas d'abonnement, cela ne simplifie pas le trajet à pied car les arrêts sont assez éloignés de cette nouvelle Coop. Il nous semble que cette Coop est surtout prévue pour les automobilistes. Mais cette problématique est identique aussi pour toutes les autres personnes qui ne font pas leurs courses en voiture, par exemple les mamans avec enfant(s) et poussette. Donc en fait, ce n'est pas seulement les personnes âgées.*

*Vous avez remarqué ces derniers temps, je vous parle toujours des personnes âgées...*

- **Mme Marianne Huguenin, Syndique**

*Monsieur le Président,  
Mesdames, Messieurs,*

*Nous avons appris l'importance de cette pétition et le nombre de signatures qu'elle a récoltée. Pour information, la Coop nous avait fait part il y a une année de leur intention de fermer ce magasin de Florissant et nous leur avons fait part, très fermement, de l'attachement de la population du quartier à ce magasin en les rendant attentifs au fait que cela risquait de provoquer les réactions que cela provoque. C'était, à l'époque, une intention. Nous avons eu ensuite des bruits comme quoi ce magasin ne fermerait pas malgré l'ouverture annoncée plus bas d'une autre succursale et finalement cette fermeture s'est concrétisée.*

*Nous allons bien sûr transmettre cette réaction et l'importance de ces pétitionnaires, avec également le soutien de l'AVIVO. Je crois que ce genre de choix, c'est clair, appartient à l'économie privée; en même temps, l'économie privée doit se rendre compte de l'effet d'image que cela fait concernant un magasin qui fait partie de la vie d'un quartier, qui est très appréciée par le quartier, non seulement à Renens mais également à Prilly. Je crois qu'ils devront peut-être peser leur choix, la décision leur appartient. Notre avis à l'époque n'avait pas pesé, maintenant 1335 pétitionnaires c'est d'un autre ordre, est-ce que cela va peser? Je ne le sais pas mais nous transmettrons en tout cas cette réaction et la nôtre à la Coop.*

- **Mme Irène Frei-Premet, Les Verts**

*Monsieur le Président,  
Chers Collègues,*

*En mon nom propre, je trouve que cela serait très important effectivement que cette Coop puisse continuer à rester vivante d'autant plus que le kiosque qui est attendant est tenu par une personne qui a mis tout son 2<sup>ème</sup> pilier pour pouvoir rebondir, alors que c'est une personne qui n'avait plus de travail. Je trouve particulièrement injuste, au fond, que d'un côté on incite des gens à prendre leur 2<sup>ème</sup> pilier pour faire ce genre de chose alors que sans la Coop ce kiosque risque de ne plus être rentable et la situation serait très difficilement vivable pour la personne qui y est.*

*Et ces questions de rentabilité sont vraiment assez nulles finalement, je pense à la Coop et aux millions que cela représentent, je trouve vraiment scandaleux que l'on puisse comme cela décider de chose qui ne sont pas vraiment humaines.*

La parole n'étant plus demandée, M. le Président soumet au vote la proposition de résolution qui est appuyée par au moins cinq membres du Conseil.

C'est à la majorité (57 voix "pour", 1 voix "contre" et 6 abstentions) que le Conseil accepte de donner suite à cette résolution.

- **M. Jacques Berthoud, PLR**  
Question relative aux abeilles

*Monsieur le Président,  
Mesdames, Messieurs,*

*Nous avons voté sur le Gripen ce printemps, c'était un beau succès pour Renens puisque nous avons appris par le résultat que c'était un véritable bol d'air pour nos abeilles.*

*Nous avons entendu des moteurs silencieux, pas ceux des Gripen, ceux des abeilles, et on se posait la question de savoir si elles étaient toutes au repos ou bien si elles étaient obligées de travailler en silence. Maintenant des bruits courent que notre Municipal responsable de cet élevage est en train de voir comme il pourrait investir Payerne où évidemment les possibilités de décollage et d'atterrissage sont plus faciles. Est-ce qu'il peut nous en dire plus. Est-ce qu'il a eu des résultats de M. Maurer, je crois?*

### **Réponse de M. Jean-Marc Dupuis, Conseiller municipal**

*Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs,*

*Sur le Gripen, effectivement c'est un peu grippé... Par rapport aux abeilles, c'est vrai que les abeilles sont de la même famille que les frelons qui sont aussi des avions de chasse plus efficaces que le Gripen.*

*S'agissant maintenant des abeilles, c'est vrai que, eh oui, même là-bas, nous avons des problèmes de déprédations et nous avons rectifié les grillages parce qu'il y a des petits malins qui s'amusaient à lancer des cailloux sur les ruches. De ce fait, notre apiculteur de la Commune n'avait pas souhaité mettre des essaims tant que cette clôture ne serait pas rectifiée, puisque nous avons perdu deux essaims l'année passée.*

*Nous en avons parlé dans le Service mardi, donc la question est très pertinente et d'actualité. Sauf erreur, je crois que le mini toit protecteur a été réalisé. De ce fait, les essaims qui ont été commandés vont être remis, si ce n'est pas cette semaine, cela sera ces prochains jours. Merci de votre question.*

- **Mme Nathalie Kocher Jaccard, Les Verts**

*Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs,*

*Je remercie M. Jean-Marc Dupuis pour sa réponse. J'aurais trouvé chouette et agréable d'avoir ce genre de nouvelle dans les petits communiqués de la Municipalité ou en tout cas vous auriez pu peut-être nous en informer avant qu'il y ait une interpellation. Merci.*

- **M. Richard Neal, PS**  
Question relative à l'avenue du Temple

*Depuis quelques semaines des places jaunes signalées "bus scolaire" sont apparues aux abords de plusieurs écoles de la Commune. Je trouve que c'est une très bonne idée. Par contre, j'ai pu remarquer, surtout à l'avenue du Temple, mais il m'a été rapporté que c'est le même cas ailleurs, que le soir venu, ces places sont utilisées comme place de parc pour*

*voiture privée. Ceci entraîne, en tout cas à l'avenue du Temple, un resserrement anormal de la route. Effectivement, cette avenue est en zone 30 avec du parcage en alternance et du fait de ces deux véhicules supplémentaires on se retrouve qu'avec une voie et donc il y a énormément de difficulté à circuler surtout que c'est un des seuls chemins qui alimente le passage pour le village, surtout en descente.*

*Ma question est: Est-ce qu'il est permis de parquer à ces endroits ou est-ce que cela est interdit? Quelle que soit la réponse, ne serait-il pas judicieux d'installer une signalisation ad-hoc, signalant soit les horaires de parcage, soit l'interdiction de stationnement. Merci.*

### **Réponse de M. Olivier Golaz, Conseiller municipal**

*Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers,*

*Je ne peux pas répondre de manière claire et précise maintenant M. Richard Neal, toutefois je le ferai je pense au prochain Conseil.*

- **Mme Myriam Coleman, Les Verts**

*Monsieur le Président,  
Madame la Syndique,  
Mesdames et Messieurs les Municipaux,  
Chères/chers collègues,*

*C'est avec regret que je vous fais part ma démission du Conseil Communal de Renens en lien avec mon déménagement vers la grande voisine de l'Est.*

*Depuis décembre 2010, c'est avec plaisir que j'ai fait partie de ce Conseil Communal, ainsi que de la commission de gestion et du bureau du Conseil pour l'année 2013-2014.*

*Ces différentes activités m'ont non seulement permis de prendre une part active aux décisions communales et mieux comprendre le fonctionnement d'une Commune, mais elle m'ont aussi permis de rencontrer des personnes fortes intéressantes.*

*Je souhaite une bonne continuation à mes collègues de la gestion, ainsi qu'à vous tous et que des débats fructueux continuent d'avoir lieu au sein de ce Conseil Communal.*

*Avec mes meilleures salutations.*

La parole n'étant plus demandée, M. le Président clôt la discussion.

## 18. Allocutions

- **Mme Marianne Huguenin, Syndique**

*Monsieur le Président,  
Mesdames, Messieurs du Bureau,  
Mesdames, Messieurs les Conseillers communaux,  
Mesdames, Messieurs sur la tribune du public,*

*Nous avons des bonnes odeurs de nourriture qui commencent à nous parvenir. Néanmoins quand même, je crois que ces petits moments de bout de législature sont toujours intéressants. J'aime bien relire les préavis déposés ainsi que les discussions que nous avons l'année dernière à la même époque.*

*A la même époque l'an dernier, nous n'avions pas encore introduit la taxe au sac, nous avons eu des grands débats passionnés en Municipalité et en Commission mais elle n'était encore pas là et nous nous demandions ce qui allait nous attendre. Nous attendions toujours aussi le début des travaux de La Croisée, cela nous en avons parlé pendant des années, nous nous demandions "mais quand est-ce qu'ils vont commencer?" Nous avons un squat aux Tilleuls et nous nous réjouissons d'avoir pu conserver l'entreprise IRL, dans ses locaux, mais une entreprise IRL réduite. Quant aux Entrepôts, l'année dernière, je pense que pour une partie d'entre vous c'était à peine un quartier, certains savaient peut-être juste qu'il y avait des grands entrepôts en bois du côté de la gare...*

*C'est fascinant si on reprend ces quelques points de voir comment nous avons bougé: La taxe au sac, bien qu'il y ait eu encore une interpellation ce soir, elle est presque complètement derrière nous et cela s'est bien passé, sans grande friction politique et sans catastrophe dans nos rues. C'est vrai que nous sommes fiers, tous nos services, d'avoir réalisé ceci. Nous le disions, cela doit être simple, cela doit être écolo et social. Nous y sommes arrivés, nous en sommes très fiers: très fiers de notre système pour la taxe de base et très fiers de notre système pour séparer les couches. M. Jean-Marc Dupuis l'a dit aussi, il y a des envieux, nous devons expliquer nos systèmes et nous devons nous défendre mais soyez certains que nous nous défendrons, tant envers le Canton qu'envers une entreprise de récolte des déchets. C'est vrai que nous avons fait de grands progrès du tri des déchets dans notre Commune avec plus de 60% de recyclage et nous remercions l'ensemble de la population qui a adopté, en très grande partie, ce système.*

*Ailleurs, nous voyons que le chantier de La Croisée a commencé et qu'il avance bien. S'agissant des Entrepôts, il y a presque six mois, vous avez voté un plan de quartier et ce qui est fou, c'est que là aussi les travaux ont commencé. C'est allé très vite; nos trois députés, ce matin au Grand Conseil, ont voté l'EMPD qui octroie CHF 57'640'000.- de crédit pour la réalisation du gymnase de l'Ouest lausannois qui va se construire sur ce site et les travaux vont aller à tout vitesse puisque ce gymnase ouvrira en automne 2016. Il va changer aussi l'image de notre Ville, il va montrer à nos enfants qu'il est possible de faire des études tout près de chez soi.*

*Nous voyons qu'au Collège du Censuy, pour lequel vous avez voté un préavis, il n'y a pas si longtemps, que non seulement les travaux commencent mais que les murs s'élèvent et ce n'est pas rien. Nous parlions de la piscine, elle est quasiment rénovée, les dernières plaques de gazon sont en train d'être posées pour pouvoir ouvrir enfin dans 10 jours.*

*Au niveau des bâtiments, là aussi, l'ascenseur de l'avenue de Lausanne 35 fonctionne, les travaux ne sont pas finis, mais l'ascenseur est là. Les Tilleuls, le chantier nous l'avons vu, non seulement les squatteurs sont loin mais le chantier est complètement en route. J'aimerais remercier aussi l'ensemble de nos services, mais là particulièrement le service des Bâtiments. Il a aussi fallu réparer le toit de la Grange après un incendie.*

*Quant au parc des Paudex, celui-ci vient d'être inauguré. Nous avons presque l'impression que c'est fait depuis longtemps, à la satisfaction d'un quartier et de l'ensemble de la population. Bientôt ce sera le parc Sauter qui sera lui aussi terminé. J'aimerais inciter la population de notre Ville, et vous aussi, à se rendre dans ces endroits. Nous sommes étonnés, lorsque nous parlons de ces endroits, de constater que de nombreux renanais ne connaissent pas ces parcs et j'aimerais vraiment les inciter à y aller, à découvrir également la balade du chemin des Sens que nous avons mis en évidence.*

*Cela me permet de rappeler une autre balade. L'année dernière, nous nous félicitons du succès de Cap sur l'Ouest en 2012, nous n'étions pas encore sûrs que cela se referait. Aujourd'hui, je peux vous confirmer que cela va se refaire, ce sera cet automne, le 28 septembre 2014. Cette manifestation sera précédée, le jour d'avant, par la course pédestre. Avec Cap sur l'Ouest, vous aurez l'occasion de découvrir une balade à vélo dans l'Ouest lausannois, là aussi comme les guides de balades édités par le SDOL et les balades accompagnées, c'est l'occasion de changer l'image de l'Ouest lausannois et de notre Ville.*

*Durant cette année de législature, vous avez travaillé sur 18 préavis, en plus bien sûr des comptes, du budget, de la gestion, de vos interpellations, de vos postulats et de vos motions. Nous avons, en plus de ce que j'ai mentionné, parlé d'arbres, de la création d'une Entente pour les pompiers, de la clinique dentaire, de logement et j'en passe !.*

*Cet automne aussi, outre Cap sur l'Ouest, la ligne TL 25 sera inaugurée. Cela non plus ce n'est pas rien, c'est un gros projet, ce sont des travaux que vous avez votés, cela a occasionné des dérangements pour les automobilistes, pour nos citoyens et également pour les gens qui passent dans notre Ville et nous nous en excusons. Toutefois, cela va nous fournir une ligne de bus très performante qui reliera les communes de Chavannes, d'Ecublens, la gare, la piscine (enfin un arrêt de bus devant la piscine !), la Bourdonnette et les arrêts du M2, le musée Olympique, le musée de l'Elysée et la gare de Pully.*

*Cet automne, vous allez voir aussi, et je vous le dis en primeur parce que même nous, en Municipalité, nous commençons à le réaliser, le début des travaux de la gare avec les premiers "trous" qui vont marquer le nouveau passage inférieur. Cela permettra d'avoir, au printemps 2016 normalement, des accès aux quais et des accès nord-sud avec des rampes et des ascenseurs provisoires, en attendant la passerelle pour nos citoyens. Nous voyons que des projets durent parfois très longtemps, on se demande parfois quand est-ce qu'ils arrivent et tout-à-coup on les voit arriver. Voilà ce sont là les résultats de toutes les activités du Conseil.*

*Concernant les activités de la Commune, je vais juste mentionner Tarmac qui était dans nos rues et dans notre centre-ville ce week-end. Derrière cette manifestation, il y a des services tels que Culture et Environnement Maintenances qui sont sur le pont pour mettre sur pied ces projets. Cette année aussi, nous avons reçu à Renens le Conseil d'Etat in corpore pour une cérémonie de naturalisations; c'était un beau moment, c'était un moment très fort dans cette salle pleine de nouveaux naturalisés heureux, un Conseil d'Etat in corpore dans notre ville.*

*Alors 18 préavis l'an dernier... Cette année, je peux déjà vous dire qu'il y en aura de nombreux, je ne sais pas combien, mais on nous annonce une journée de préavis déjà pour cet automne et j'espère que vous aurez autant d'appétit pour ces préavis à venir que pour le buffet qui est aussi à venir ce soir !.*

*Peut-être juste dire que ces petits arrêts sur image et ces petits regards en arrière sont importants. Des fois, nous sommes tous pris dans un tourbillon : il y a des projets, il y a du travail, il y a des votes, nous discutons, etc... et puis, il faut juste s'arrêter et se dire: "Mais vous vous rendez compte de tout ce que nous avons fait tous ensemble?". L'Administration, la Municipalité, le Législatif, nous avons fait beaucoup, nous avons fait des tas de projets, nous avons avancé et je crois que cela vaut la peine de le dire. Bien sûr qu'il y a des projets pour lesquels on se dit que l'on aurait pu faire autrement, que l'on aurait pu faire mieux, que l'on aurait pu faire plus vite. Mais prenons le temps de nous arrêter juste pour se dire que nous pouvons être contents, que nous avons réalisé plein de choses ensemble. Je souhaite relever également ce soir le fair-play des relations entre le Conseil et la Municipalité, entre le Conseil aussi. Bien sûr, il y a des fois quelques tacles, il y a quelque fois des hors-jeux, il y a peut-être même eu des penaltys, mais n'empêche, tout cela fonctionne : nous avons marqué ensemble plein de goals ! . Nous avons même vu ce soir, par l'intervention de M. Daniel Rohrbach, que vous lisez nos rapports, vous ne vous contentez pas de voir qu'il y a une page 1, mais vous l'ouvrez et vous voyez qu'il manque la page 2, donc cela est un très bon signe !*

*En arrivant à la fin de cette année, j'aimerais remercier le Bureau, j'aimerais remercier son Président qui s'est donné beaucoup de peine pour remplir sa tâche au mieux, qui était très présent partout, à tous niveaux. J'aimerais remercier l'ensemble du Bureau et la Secrétaire pour leur appui durant toute cette année. J'aimerais remercier toutes les Commissions du Conseil et tous les conseillers communaux. Ce soir nous avons adopté les comptes, nous avons adopté la gestion, ce sont de grands marathons, tant pour vos Commissions que d'ailleurs pour les services, le service des finances pour les comptes mais également tous les autres services et c'est aussi un gros travail pour les présidents et j'aimerais vous en remercier. J'aimerais remercier toute l'équipe de la salle, l'huissier, l'équipe de la sono et de la TV. Merci aux concierges pour la préparation de la Salle de ce soir; il y a deux jours il y avait la fête des aînés, il y avait 650 personnes âgées dans cette salle pleine, c'est un énorme travail qu'ils font tout le temps. J'aimerais remercier aussi les spectateurs fidèles qui sont sur la tribune. Ce soir, nous pouvons saluer et j'aimerais les remercier particulièrement, M. Nicolas Servageon, Secrétaire municipal, et Mme Myriam Chapuis, son adjointe, qui ont organisé le repas de ce soir. J'aimerais saluer également la présence de trois chefs de service: M. Georges Chevallaz, nouveau chef de service de la Sécurité sociale, M. Olivier Fontanellaz, Chef du service Informatique et M. Michael Perrin, Chef du service des finances. Ils sont restés tout le soir avec nous, ils vont bien sûr rester, comme les autres spectateurs, au repas que je les invite à partager avec nous, cela démontre aussi tout leur intérêt pour cette Commune.*

*Le repas, vous avez des odeurs... Je ne sais pas si vous avez deviné le pays? Ce sera thaï, qui sera servi par les Délices du Siam, petit restaurant charmant juste aux confins de notre Ville de Renens, à la frontière avec Chavannes. Nous leur avons demandé de venir parce qu'il nous avait écrit, ils étaient gênés par les travaux comme tous les commerçants de la Gare. Nous leur avons répondu, nous les avons rencontrés et, à notre manière, nous donnons des coups de pouce. L'année dernière c'était le Pam-Pam, ce sont aussi des commerçants qui nous avaient écrit et c'est notre manière de soutenir des commerçants locaux.*

*Je vous souhaite un très bon repas thaï, il y a aussi un écran, ce n'est pas Suisse-France mais Uruguay-Angleterre, je ne sais s'ils jouent encore...*

*En attendant je vous dis vraiment merci pour tout le travail. Merci à tous et je vous souhaite de bonnes vacances reposantes, un été soit avec le foot et les terrasses, soit de repos tout tranquille !. Bon été et à bientôt.*

- **M. le Président**

*Tout d'abord, je remercie la Municipalité et Madame la Syndique, pour ces 354 jours que j'ai fait dans ce Conseil; il ne m'en reste plus que onze. Je tiens tout d'abord à remercier notre Secrétaire, Mme Yvette Charlet pour tout son travail, à remercier le Bureau ainsi que le Bureau élargi. Je voudrais dire que durant mon année de présidence, j'ai eu un grand plaisir à vous connaître et d'avoir pu participer, comme Mme la Syndique, a beaucoup de réception et autres. Vous allez m'appeler peut-être M. Bricelet, alors puisque je suis le "bricelet", j'aurai le plaisir, pour le café, de vous offrir à chacun un bricelet roulé au chocolat.*

*Je remercie Mme la Syndique pour avoir organisé un repas thaï. Je ne sais pas si c'est pour ma présidence, car j'ai habité 10 ans en Thaïlande. Je m'y rends depuis 20 ans et je me suis permis de mettre les trois drapeaux que vous allez voir dehors: le drapeau de la Thaïlande, le drapeau jaune du roi et le bleu qui est le drapeau du Bouddha.*

*Chers amis Conseillers et Conseillères, je vous remercie pour tout ce que vous avez fait pour moi. Je m'excuse d'avoir, de temps en temps, estropié vos noms mais la langue m'a fourchée et cela a mis une bonne petite ambiance dans la salle. J'ai eu un très grand plaisir et je pense que c'est le plus beau cadeau politique que vous m'avez fait. D'être président, c'est la dernière fois que je le serai, je l'ai déjà eu été il y a 40 ans et je vois maintenant que cela a beaucoup évolué, je ne me rendais pas compte du travail qu'il y avait ici à Renens. Encore merci à vous tous de m'avoir supporté et je souhaite à M. Michele Scala tous mes vœux pour la suite. M. Michele Scala va reprendre la présidence le 1<sup>er</sup> juillet et tous mes vœux pour votre présidence. Je vous remercie.*

La parole n'étant plus demandée, M. le Président souhaite aux membres présents une bonne rentrée dans leur foyer et leur donne rendez-vous le **jeudi 04 septembre 2014 à 19h00.**

Clôture de la séance à 21h55.

Le Président

La Secrétaire

Gérard Duperrex

Yvette Charlet